Enquête Publique n° E16 000245/59.

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PRESENTEE PAR LA SOCIETE ESCOFI D'EXPLOITER UN PARC EOLIEN DE HUIT GENERATEURS DIT « LE GRAND ARBRE » SUR LA COMMUNE DE SOLESMES (59).

A N N E X E S .

-extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Solesmes, séance du 26 juin 2014.

-Arrêté préfectoral portant ouverture d'enquête publique.

-publications l'égales dans 2 journaux.

-procès verbal de constat d'affichage sur le site.

-cartes des servitudes et des implantations retenues pour les éoliennes.

Fait à Clary le 23 mars 2017

Le Commissaire-Enquêteur,

Serge GERARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SOLESMES SEANCE DU 26 JUIN 2014

Membres en exercice : 27
Convocation du 17 juin 2014
Président : Monsieur SAGNIEZ Paul

Présents :Monsieur SAGNIEZ Paul, Maire, Monsieur DECAUX Samuel, Madame MESSIEN Caroline, Monsieur GODFROY Grégory, Madame DUFOUR Monique, Madame LERIQUE Véronique, Madame DUWEZ Odile, Monsieur VANDEVILLE Jean-Luc, Adjoints
Monsieur DUJARDIN Pierre, Madame COVIN Marie-Andrée, Monsieur COUSIN André, Monsieur KIK Fernand, Madame LIENARD Françoise, Monsieur POLAERT Eric, Madame CHARLET Anne, Madame BRUNOOGHE Carole, Monsieur LECUYER Christophe, Madame FILARETO Eugénie, Monsieur BARRE Romain, Monsieur LEFEBVRE Jean-Michel, Madame STOCKINGER Elisabeth, Madame CHANDELIER Séverine, Conseillers Municipaux
Procurations : Madame MARTY Anne-Marie, Madame VERGEOT Martine, Monsieur TABARY Pierre-Gil
Excusés : Monsieur MACHEPY Serge, Monsieur SEIGNEZ Pierre
Secrétaire de séance : Monsieur BARRE Romain

OBJET : PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

La société parc éolien le Grand Arbre souhaite réaliser et exploiter un parc éolien de 8 machines sur la commune de SOLESMES. Des études ont été réalisées depuis 2010 afin de s'assurer que la zone d'étude est compatible avec la réalisation d'un parc éolien.
Les études étant terminées, la société parc éolien le Grand Arbre souhaite obtenir l'accord du conseil municipal pour déposer les autorisations nécessaires à la construction et à l'exploitation du parc éolien.
Pour le bon déroulement de la phase de construction et d'exploitation du parc éolien, La société parc éolien le Grand Arbre sollicite le conseil municipal aux fins d'obtenir les autorisations suivantes :
Lors du chantier et de l'exploitation de la centrale éolienne, l'entreprise demande la possibilité d'emprunter les chemins communaux, à charge pour elle de faire réaliser à ses frais la mise à niveau des chemins pour permettre le passage des engins de chantier. La circulation des engins agricoles devra continuer à être possible, même pendant le chantier.

- La possibilité que les pales d'éolienne surplombent les chemins communaux lors du fonctionnement de la centrale,
- La possibilité que le réseau de câbles souterrains nécessaire au fonctionnement de la centrale puisse longer une partie des chemins communaux.

Par ailleurs, le conseil municipal donne mandat au Maire aux fins de signer tous les documents nécessaires à la bonne réalisation de ce projet éolien.
Après avoir entendu les représentants de la société parc éolien le Grand Arbre, le conseil municipal est invité à délibérer pour autoriser l'entreprise à déposer les autorisations et à effectuer les travaux décrits ci-dessus

Adopté par 24 voix pour et une abstention

Remis en mains propres par Monsieur le Maire le 30/01/2017 à 9h

GERARD Serge
Commissaire-Enquêteur

Le Maire,

Paul SAGNIEZ

Certifié exécutoire par Nous, Maire de Solesmes,
compte tenu de la réception en sous préfecture le 02 JUIL. 2014
et de la publication le

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Energies, Lutte contre les Nuisances, Paysages

Arrêté préfectoral portant ouverture d'enquête publique concernant la demande d'autorisation unique présentée par la Société Parc éolien le Grand Arbre afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de huit aérogénérateurs sur la commune de SOLESMES

Le Directeur départemental des territoires et de la mer

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L512-2 ; R123-6 à R123-22 et R512-14 à R512-25,

Vu le code du travail, notamment ses articles L4612-15 et R4612-4 ,

Vu l'ordonnance n° 2015-1341 et le décret 2015-1341 du 23 octobre 2015 relatif au code des relations entre le public et l'administration ;

Vu l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation duy public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une indicence sur l'environnement ;

Vu le décret n° 2014-450 du 2 mai 2014 relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées,

Vu la demande présentée par la Société Parc éolien le Grand Arbre le 28 juillet 2016,

Vu l'avis de l'autorité environnementale en date du 16 novembre 2016,

Vu la décision du 12 décembre 2016 de Madame la Présidente du tribunal administratif de Lille, désignant M. Serge GERARD directeur d'école retraité, et M. Hubert DERIEUX géomètre expert retraité, respectivement en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et commissaire-enquêteur suppléant,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 mai 2015 portant délégation de signature à M.Philippe LALART, Directeur départemental des territoires et de la mer Nord,

Vu l'arrêté préfectoral portant subdélégation de signature de M. Philippe LALART aux agents de la DDTM Nord en date du 25 juin 2015,

Considérant que le dossier présenté peut être considéré comme suffisamment complet et régulier au regard des articles R512-2 à R512-9 du code de l'environnement,

ARRÊTE

Article 1er – La demande présentée par la Société Parc éolien le Grand Arbre, sise 12 rue de la Fontaine 59121 PROUVY en vue d'obtenir l'autorisation unique d'exploiter un parc éolien de 8 aérogénérateurs est soumise à l'enquête publique prévue par les dispositions du code de l'environnement.
Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous la rubrique :

2980-1 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50m.
Caractéristiques de l'installation : 8 aérogénérateurs dont les mâts ont une hauteur supérieure à 50 m (75 m) et d'une puissance unitaire de 2,85 MW et 2 postes de livraisons.

Article 2 – A cet effet, un exemplaire du dossier accompagné d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public pendant quarante (40) jours du lundi 30 janvier 2017 au mercredi 1er mars 2017 inclus en mairies de SOLESMES où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie concernée.

Le dossier d'enquête publique est également mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet (www.nord.gouv.fr) des services de l'État du Nord.

Un accès gratuit au dossier est également garanti sur un poste informatique dans les bureaux de la direction départementale des territoires et de la mer (Service eau environnement – Cellule Energies, Lutte contre les Nuisances, Paysages) 62 boulevard de Belfort 59042 LILLE Cédex aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Article 3 – Le commissaire-enquêteur, ou à défaut son suppléant, se tiendra à la disposition du public **en mairie de SOLESMES** aux permanences suivantes :

dates	horaires
Lundi 30 janvier 2017	**09h00 à 12h00**
Samedi 11 février 2017	**09h00 à 12h00**
Vendredi 17 février 2017	**09h00 à 12h00**
Jeudi 23 février 2017	**14h00 à 17h00**
Mercredi 1er mars 2017	**14h00 à 17h00**

Article 4 – Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur le registre d'enquête tenu à sa disposition en mairies de SOLESMES. Ce registre, établi sur feuillets non mobiles, est coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ou à défaut son suppléant.

Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête, au commissaire-enquêteur ou à défaut son suppléant en mairie de SOLESMES 59730 place Jean Jaurès, désignée siège d'enquête.
Ces observations seront annexées au registre d'enquête pour être tenues à la disposition du public.

Article 5 – Le public est informé de l'ouverture de l'enquête par voie électronique, par voie d'affichage et publication dans la presse.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de la présente enquête est publié par les soins du préfet, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département du Nord.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis est également publié par voie d'affiche et, éventuellement, par tous autres procédés, à la diligence de la maire de la commune citée à l'article 2, dans les lieux habituels prévus à cet effet.
Cette formalité sera justifiée à l'issue de l'enquête publique par un certificat d'affichage du maire de la commune concernée ;

En outre, dans les mêmes conditions de délai et de durée, cet avis sera affiché dans le voisinage de l'installation.

Cet avis est également publié sur le site internet de la Préfecture du Nord à l'adresse suivante: www.nord.gouv.fr – rubriques - Publications/ information et participation du public/ installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)/ éoliennes/ autorisations.

Article 6 – Les conseils municipaux de : SOLESMES / BRIASTRE / NEUVILLY / BEAURAIN / SAINT-PYTHON / VIESLY / FOREST-EN-CAMBRESIS / CROIX-CALUYAU / VENDEGIES-AU-BOIS / VERTAIN / ROMERIES / NEUVILLEEN-AVESNOIS / HAUSSY / SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS / QUIEVY / BETHENCOURT / BEAUMONT-ENCAMBRESIS / INCHY / TROISVILLES / LE-CATEAU-CAMBRESIS / POMMEREUIL / BOUSIES / POIX-DUNORD / SALESCHES / ESCARMAIN / SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI / ORS / MONTAY / BEAUDIGNIES / SAINT-AUBERT peuvent formuler leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête.

Ces avis ne pourront toutefois être pris en considération que s'ils sont exprimés au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Article 7 – Le registre d'enquête est clos et signé par le commissaire-enquêteur qui convoque, dans la
huitaine, le demandeur et lui communique, sur place, les observations écrites ou orales consignées sur un
procès-verbal, en l'invitant à produire dans un délai de 15 jours, un mémoire en réponse.

Article 8 – Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le
commissaire-enquêteur envoie le dossier de l'enquête publique accompagné de son rapport et de ses
conclusions motivées à Messieurs les sous-préfets de CAMBRAI et AVESNES pour avis, à charge pour ces
derniers de transmettre l'ensemble à la direction départementale des territoires et de la mer (Service eau
environnement – Cellule Energies, Lutte contre les Nuisances, Paysages).

Article 9 – Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, s'il existe, est consulté par le
demandeur sur le dossier joint à la demande d'autorisation dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête publique. Le comité transmet son avis à la direction départementale des territoires et de la mer (Service eau environnement – Cellule Energies, Lutte contre les Nuisances, Paysages) dans un délai de 45 jours à compter de la clôture du registre d'enquête.

Article 10 – Toute personne peut prendre connaissance, à la direction départementale des territoires et de la mer (Service eau environnement – Cellule Energies, Lutte contre les Nuisances, Paysages) et en mairie de SOLESMES, du mémoire en réponse du demandeur, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et ce pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Ces documents sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Nord : www.nord.gouv.fr – rubriques Publications/Environnement/Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) / éoliennes / autorisations.

Toute information peut être demandée auprès du Chef de Projet : «Société Parc éolien le Grand Arbre» Mr Régis HUBAU (03 27 21 99 22 ou le 06 71 15 38 30).

Article 11 – A l'issue de la procédure, le préfet du Nord est susceptible :
- de délivrer une autorisation assortie du respect de prescriptions permettant l' exploitation,
- ou de refuser cette exploitation.

Article 12 – Le directeur départemental des territoires et de la mer du Nord, les commissaires-enquêteurs, et le maire de SOLESMES sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée à :

- Monsieur le directeur de la Société Parc éolien le Grand Arbre, 12 rue de la Fontaine 59121 PROUVY
- Mesdames et messieurs les maires de : SOLESMES / BRIASTRE / NEUVILLY / BEAURAIN / SAINT-PYTHON / VIESLY / FOREST-EN-CAMBRESIS / CROIX-CALUYAU / VENDEGIES-AU-BOIS / VERTAIN / ROMERIES / NEUVILLEEN-AVESNOIS / HAUSSY / SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS / QUIEVY / BETHENCOURT / BEAUMONT-ENCAMBRESIS / INCHY / TROISVILLES / LE-CATEAU-CAMBRESIS / POMMEREUIL / BOUSIES / POIX-DUNORD / SALESCHES / ESCARMAIN / SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI / ORS / MONTAY / BEAUDIGNIES / SAINT-AUBERT
- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- Madame la présidente du tribunal administratif de Lille,
- Monsieur le sous-préfet de Cambrai,
- Monsieur le sous-préfet d'Avesnes,
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer, délégation territoriale de Douai-Cambrai,
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer, délégation territoriale d'Avesnes,

Fait à Lille, le

Pour Le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires et de la mer
du Nord,

Le Chef du Service Eau Environnement, par délé-
gation,

Isabelle DORESSE

…DUCTION
…C DE SERVICE

…rché :
…e - 59159 MARCOING
…iedemarcoing@orange.fr
…onformément aux dispositions de l'article
… aux marchés publics.

…RS SANS HEBERGEMENT ET ANIMATION … SCOLAIRES.

…ervices d?animation pour enfants.
…au 31 décembre 2020

…artin à 59400 CAMBRAI

1386752100

…logements collectifs
…AVELINES

…DICATAIRES

…9 €

…ndres Artois - 35 385,00 €
…8,67 €

1386605500

14/01/2017

n°1

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de SOLESMES projet dit " le Parc éolien le Grand Arbre"

La Société Parc éolien le Grand Arbre située 12 rue de la Fontaine 59121 PROUVY a déposé une demande d'"autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien de 8 aérogénérateurs, projet dit " le Grand Arbre " sur la commune de SOLESMES.

Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous la rubrique:

2980-1 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50m.

Caractéristiques de l'installation : 8 aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure à 50 m (75 m) d'une puissance unitaire de 2,85 MW, et de 2 postes de livraisons.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de SOLESMES du lundi 30 janvier 2017 au mercredi 1er mars 2017 inclus.

Durant cette période, un exemplaire du dossier accompagné d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public en mairie de SOLESMES où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie concernée.

Le périmètre de cette enquête concerne les communes de : SOLESMES / BRIASTRE / NEUVILLY / BEAURAIN / SAINT-PYTHON / VIESLY / FOREST-EN-CAMBRESIS / CROIX-CALUYAU / VENDEGIES-AU-BOIS / VERTAIN / ROMERIES / NEUVILLEEN-AVESNOIS / HAUSSY / SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS / QUIEVY / BETHENCOURT / BEAUMONT-EN-CAMBRESIS / INCHY / TROISVILLES / LE-CATEAU-CAMBRESIS / POMMEREUIL / BOUSIES / POIX-DUNORD / SALESCHES / ESCARMAIN / SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI / ORS / MONTAY / BEAUDIGNIES / SAINT-AUBERT.

Monsieur Serge GERARD, commissaire enquêteur, directeur d'école retraité, et Monsieur Hubert DERIEUX géomètre expert retraité, commissaire enquêteur suppléant se tiendront à la disposition du public en mairie de SOLESMES aux dates et heures suivantes :

dates - horaires

- Lundi 30 janvier 2017 - 09h00 à 12h00
- Samedi 11 février 2017 - 09h00 à 12h00
- Vendredi 17 février 2017 - 09h00 à 12h00
- Jeudi 23 février 2017 - 14h00 à 17h00
- Mercredi 1er mars 2017 - 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairie de SOLESMES.

Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête au commissaire-enquêteur, ou à défaut son suppléant, en mairie de SOLESMES 59730 place Jean Jaurès, désignée siège d'enquête.

Des éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante :www.nord.gouv.fr - rubriques Publications/Environnement/Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Toute information peut être demandée auprès du Chef de Projet : "Société Parc éolien le Grand Arbre" Mr Régis HUBAU (03 27 21 99 22 ou 06 71 15 38 30).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairies de SOLESMES et à la direction départementale des territoires et de la mer du Nord (62, boulevard de Belfort à Lille).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation préfectorale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

1386715400

…estion concernant votre abonnement ?

Par mail :
serviceclients@lavoixdunord.fr

Par courrier :
La Voix du Nord - Service Clients
CS 10 549 - 59023 LILLE Cedex

2807.

…IAL AÉRONAUTIQUE

Toute information peut être demandée auprès du Chef de Projet : "Société Parc éolien le Grand Arbre" Mr Régis HUBAU (03 27 21 99 22 ou 06 71 15 38 30).
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairies de SOLESMES et à la direction départementale des territoires et de la mer du Nord (62, boulevard de Belfort à Lille).

construire.
D17N065669

SARL LOOTVOET

RCS BOULOGNE SUR MER 790 585 285 Capital social : 8 000 € Siège social : 655 rue des Marais 62960 BOMY. Suivant délibération d'Assemblée Générale du 31/12/2016 M. LOOTVOET Sylvain a démissionné de ses fonctions de Gérant. Pour avis la Gérance
D17N065656

SCEA LOOTVOET

RCS BOULOGNE SUR MER 812 919 637 Capital social : 10 000 € Siège social : 655 rue des Marais 62960 BOMY. Suivant délibération d'Assemblée Générale du 31/12/2016 M. LOOTVOET Sylvain a démissionné de ses fonctions de Gérant. Pour avis la Gérance
D17N065657

CLASSIC CAR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 janvier 2017 à LOOS EN GOHELLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à responsabilité limitée. Dénomination : CLASSIC CAR Siège social : 55 rue Superbelle, 62750 LOOS EN GOHELLE Objet : Achat, vente et location de véhicules automobiles, achat et vente de pièces détachées automobiles Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés Capital 1 000 € Gérance : Yoann FATOU demeurant 38 rue Amand Montois à FLORINGHEM (62550) Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'ARRAS.
Pour avis, le représentant légal
20170000038

…moyennant le prix de … euros correspondant aux éléments incorporels. Aucun élément corporel n'est compris dans ladite cession. La cession ne comprend aucun stock de marchandises. L'entrée en jouissance a été fixée le 31 décembre 2016. La présente cession met fin à la location gérance du fonds de commerce ci-dessus indiqué, consentie par acte sous seings privés le 31 janvier 1994, enregistré à LENS NORD le 20 mai 1994, bordereau n°152, case n°3, par Madame Francine JAMES-FONTEYNE. Election de domicile est faite pour l'acquéreur et le vendeur en leur domicile et siège social respectif. Les oppositions devront être faites, dans un délai de dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi et seront reçues au Cabinet FIDAL, sis à SAINT LAURENT BLANGY CEDEX (62055) 1 19 allée du Vélodrome.
Pour avis
D17N065666

RENO-IMMOBILIER

Société Civile Immobilière
au capital de 4 000 €
Siège social : 47 rue Maréchal Leclerc
(59115) LEERS
538 868 882 RCS LILLE METROPOLE

TRANSFERT DE SIEGE

D'un procès-verbal d'AGE du 25/11/2016, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 25/11/2016, du 47 rue Maréchal Leclerc (59115) LEERS, au 7A rue du Trieu du Quesnoy - Zone Industrielle de Roubaix (59390) TOUFFLERS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de LILLE METROPOLE. Pour avis, le gérant
D17N065663

27 rue du Général Sarrail 59100 Roubaix, RCS Lille Métropole 752 908 798. Par décision de l'AGE en date du 29/12/2016, il a été pris acte de modifier l'objet social « le négoce et la pose de tous produits de revêtement et d'isolation sol et mur, de produits et de matériels d'application, de décoration, d'aménagement intérieur et extérieur, tous travaux immobiliers de rénovation et de réhabilitation » de la société, à compter du 1er janvier 2017, pour « La construction et la rénovation immobilière pour son compte ou celui d'un tiers ou encore au sein d'un GIE, avec d'autres sociétés ou personnes sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ». L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence. Par décision de l'AGE en date du 29/12/2016, il a été pris acte de changer la dénomination sociale de cette société à partir du 1er janvier 2017. Cette dénomination devient par conséquent : BATIMENT DISTRIBUTION SOL MUR - BDSM. L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Lille Métropole. Pour avis la gérance
20170000036

EQUIPEMENTS ET SERVICES

SARL au capital de 22000€
Siège social : 1 Route de Boulogne,
62830 FRENCQ
419 359 799 RCS de Boulogne-sur-Mer

Le 23/12/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 589 Avenue Léon Soucaret, 62520 TOUQUET-PARIS-PLAGE, à compter du 01/01/2017. Modification au RCS de BOULOGNE-SUR-MER
D17N065668

…(62218), né le 04/10/1952 à Ostricourt (59162), a cédé à la société « ELECTRICITE JACQUES », Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé, 23 rue Jean Jaurès, 62590, Oignies (RCS Arras : 824 090 708), représentée par son Président, Monsieur GRZEGORZEWSKI Laurent, un fonds de commerce d'électricité générale sis et exploité, 23 rue Jean Jaurès, 62590, Oignies (immatriculé au RCS d'Arras sous le numéro 305 984 270), pour un montant de 175 000 €, dont 37 000 € de matériel. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/01/2017. Pour l'exécution des présentes, des oppositions et de leurs suites, domicile est élu: 23 rue Jean Jaurès, 62590, Oignies. RCS Arras.
D17N065654

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/01/2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes : Dénomination Sociale : **PEEK A BOO** - Forme : SASU. Capital social : 1000 € Siège social : 54 rue de Linselles, 59117 WERVICQ-SUD. Objet social : Création, administration et gestion d'une structure d'accueil jeunes enfants ; prestations de services pour la petite enfance et leurs familles. Président : Mme Julie VANKEMMEL demeurant 54 rue de Linselles, 59117 WERVICQ-SUD. Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS. Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LILLE METROPOLE.
20170000033

Le Syndicat Agricole est habilité à faire paraître les annonces légales dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais

PREFET DU NORD

…de la Coordination des …es Interministérielles …s installations classées …r la protection de …environnement
… : 03.20.30.56.85

…une de GHYVELDE

AVIS

…préfectoral en date du 5 …, l'E.A.R.L. DU CASINO …eorges Dereudre à GHY…22) a obtenu l'enregistre… l'exploitation d'un élevage …126 animaux équivalents …YVELDE.
…définit les mesures né…our assurer la prévention …ients ou des dangers que …serait susceptible d'en… …être consulté en mairie …DE ou à la préfecture du …ion de la coordination des …terministérielles - Bureau …tions classées pour la …e l'environnement - 12- …Sans Peur à LILLE et sur …net (www.nord.gouv.fr - …PE - autres ICPE : agri…trielles, etc - Enregistre… …recueil des actes admi… …la préfecture du Nord.
D17N065679

…UTION ANTICIPÉE

…le l'Assemblée générale 31 …la société BULTEZ ELEC…RVICE, société en liquida…ES), société à responsabi…u capital de 10000 euros, … 26, Rue Henri Barbusse, …es Le Sec, RCS Valen…0 486 016, il a été décidé … anticipée de la société à …ur de ladite Assemblée et …n liquidation. Il a été nom…é de liquidateur : Bultez, …Rue de Monchaux, 59227 …gré. Le siège de liquida… 26, Rue Henri Barbusse, …s Le Sec. Lieu où la cor… doit être adressée et celui …et documents concernant … doivent être notifiés. Le …tes et pièces relatifs à la …a déposé au Greffe du Tri…merce de Valenciennes.
Pour avis
D17N065661

…R.L. MORELLE

…Agricole à Responsabilité …té civile au capital social …7 euros Siège social : 6 rue … 59990 ESTREUX SIREN …RCS VALENCIENNES :
…'un acte du 06/01/2017, … MORELLE, demeurant à …990), 3 rue Jean Jaurès, a …n qualité de gérant, pour …éterminée, à compter du …La durée de la société a …de 30 ans. Les statuts ont …n conséquence. Le dépôt …ctué au RCS de VALEN…
Le représentant légal
20170000040

… MARCHAND

…'un acte ssp en date à …ND du 10/01/2017, il a …a société suivante: Forme … : Dénomination sociale : …AND ; Nom Commercial : …; Siège social : 21 A rue … LIEU ST AMAND ; Objet …gerie, pâtisserie, choco…erie, traiteur, sandwiche… …ital : 12 000 euros ; Gé…abelle MARCHAND et M. …CHAND, demeurant tous …e Albert Calmette 59111 …ND. Immatriculation de la …ociété au RCS de Valenciennes.
Pour avis La Gérance
20170000043

asf – arvato services France

SARL au capital de : 2.984.100 €
Siège social : Rue des Frères Lumière,
ZAC du Bois Rigault Nord
62880 VENDIN-LE-VIEIL
407 997 162 RCS ARRAS

Le 23/12/2016, le gérant de la société a constaté la réalisation de : - l'augmentation du capital social décidée par l'associée unique le 23/12/2016 d'un montant de 5.000.000 € pour le porter à 7.984.100 €, entièrement souscrite et libérée en espèces le 23/12/2016, par création de 5.000.000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune ; - la réduction du capital social de 5.543.136 € pour le ramener de 7.984.100 € à 2.440.964 € par annulation de 5.543.136 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
D17N065672

A.M.S. ELECTRICITE

E.U.R.L au capital de 10 000 € - Siège social : 12 rue Jehan Bodel - ZI route de Tilloy - quartier de la Plaine 62217 Beaurains - RCS Arras : 503 062 317
Par décision en date du 15/12/2016, l'associé unique a décidé de procéder à une augmentation de capital de 90 000 € (quatre vingt dix mille euros), souscrite et libérée en totalité par incorporation d'une même somme provenant du compte « autres réserves ». Cette augmentation de capital s'effectue par élévation du nominal de la part sociale qui passe de 10 € à 100 € Le capital social passe donc de 10 000 € à 100 000 €. RCS Arras.
D17N065653

SCI MER DE FLINES

SCI au capital de 9.000,00 €
Siège social : 495 rue Marceau
59450 SIN LE NOBLE
438 687 212 RCS DE DOUAI

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2016, l'associé unique de la SCI MER DE FLINES, a décidé la dissolution anticipée de ladite société sans liquidation. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI MER DE FLINES au profit de l'associé unique, la SCI DE L'EUROPE, au capital de 2.000,00 €, ayant siège social à SIN LE NOBLE, 495 rue Marceau, immatriculée au RCS de DOUAI sous le numéro 443 644 133. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions doivent être présentées auprès du greffe du tribunal de commerce de DOUAI.
Pour avis
D17N065680

SCI AF

SCI au capital de 222.575,57 €
Siège social : 495 rue Marceau
59450 SIN LE NOBLE
419 747 894 RCS DE DOUAI

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2016, l'associé unique de la SCI AF, a décidé la dissolution anticipée de ladite société sans liquidation. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI AF au profit de l'associé unique, la SCI DE L'EUROPE, au capital de 2.000,00 €, ayant siège social à SIN LE NOBLE, 495 rue Marceau, immatriculée au RCS de DOUAI sous le numéro 443 644 133. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions doivent être présentées auprès du greffe du tribunal de commerce de DOUAI.
Pour avis
D17N065681

SCI COZES

SCI au capital de 80.000,00 €
Siège social : 495 rue Marceau
59450 SIN LE NOBLE
449 424 118 RCS DE DOUAI

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2016, l'associé unique de la SCI COZES, a décidé la dissolution anticipée de ladite société sans liquidation. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI COZES au profit de l'associé unique, la SCI DE L'EUROPE, au capital de 2.000,00 €, ayant siège social à SIN LE NOBLE, 495 rue Marceau, immatriculée au RCS de DOUAI sous le numéro 443 644 133. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions doivent être présentées auprès du greffe du tribunal de commerce de DOUAI.
Pour avis
D17N065682

WESTEEL VOYAGES

SAS au capital de 3.324.510 €
Siège social : 2 rue Francis Joliot
62430 SALLAUMINES
334 830 076 R.C.S. Arras

Suivant procès-verbal des décisions en date du 21/12/2016, l'associé unique a nommé en qualité de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement, RSM PARIS, SAS sise 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, 792 111 783 RCS PARIS et le cabinet FIDINTER, SAS sise 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, 652 056 110 RCS PARIS, en remplacement du CABINET YVES LEPINAY ET ASSOCIES FIDINTER et du CABINET CASTAGNET PAUL.
Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Arras.
Pour avis
D17N065683

Avis de dissolution

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 28/11/2016, les associés de la **SCI A.J.F.C.**, SCI au capital de 304.898,03 €, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE n° 438.866.238, ayant son siège à LAMBERSART (59130), Résidence Clos St Odile, Appt 002, 238 bis av. de Dunkerque, ont décidé à compter du même jour la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable ; de nommer M. André CAUCHE demeurant Résidence Jardin du Bourg, 14 rue Roger Vergin - 59130 LAMBERSART, en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE.
Pour avis
D17N065684

Avis de radiation

Aux termes d'un PV d'AGE du 28/11/2016 les associés de la **SCI A.J.F.C.**, SCI au capital de 304.898,03 €, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE n° 438.866.238, ayant son siège à LAMBERSART (59130), Résidence Clos St Odile, Appt 002, 238 bis av. de Dunkerque, ont constaté que les opérations de liquidation sont achevées et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 28/11/2016. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE.
Pour avis
D17N065685

ATIVES

des annonces judiciaires et légales.
euros - Pas-de-Calais 5.25 euros.

aternité
NÇAISE

ORD
IC

OURMIES FUNÉRAIRE - POMPES FUNÈ-
RMIES - 27, rue Cousin Corbier, informe

ÉRAIRE

olre-sur-Sambre

situé sur la parcelle cadastrée B 715.

eil et 3 salons de présentation ;
éparation des corps.
MR.
2017
18h30 et les dimanches et jours fériés,

funéraire est constitué conformément
2011 relatif aux opérations funéraires.

1388827400

ION

NAL AÉRONAUTIQUE
CALAIS
ante

cture de Lille et régie par la loi du 1er
IA : W 59001382
30 Lambersart .
ronautique (FFA), le Comité Régional
ronautique au niveau régional. Il a no-
fier les axes prioritaires de la politique
ses ministères de tutelle.

NAL AÉRONAUTIQUE
IE

Enquêtes publiques

01/02/2017

n°2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement - Cellule Energies, Lutte contre les Nuisances, Paysages
Tél. 03.28.03.84.58

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de SOLESMES projet dit " le Parc éolien le Grand Arbre"

La Société Parc éolien le Grand Arbre située 12 rue de la Fontaine 59121 PROUVY a déposé une demande d''autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien de 8 aérogénérateurs, projet dit " le Grand Arbre " sur la commune de SOLESMES.
Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous la rubrique:
2980-1 - Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50m.
Caractéristiques de l'installation : 8 aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure à 50 m (75 m) d'une puissance unitaire de 2,85 MW, et de 2 postes de livraisons.
Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de SOLESMES du lundi 30 janvier 2017 au mercredi 1er mars 2017 inclus.
Durant cette période, un exemplaire du dossier accompagné d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public en mairie de SOLESMES où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie concernée.
Le périmètre de cette enquête concerne les communes de : SOLESMES / BRIASTRE / NEUVILLY / BEAURAIN / SAINT-PYTHON / VIESLY / FOREST-EN-CAMBRESIS / CROIX-CALUYAU / VENDEGIES-AU-BOIS / VERTAIN / ROMERIES / NEUVILLEEN-AVESNOIS / HAUSSY / SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS / QUIEVY / BETHENCOURT / BEAUMONT-EN-CAMBRESIS / INCHY / TROISVILLES / LE-CATEAU-CAMBRESIS / POMMEREUIL / BOUSIES / POIX-DUNORD / SALESCHES / ESCARMAIN / SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI / ORS / MONTAY / BEAUDIGNIES / SAINT-AUBERT.
Monsieur Serge GERARD, commissaire enquêteur, directeur d'école retraité, et Monsieur Hubert DERIEUX géomètre expert retraité, commissaire enquêteur suppléant se tiendront à la disposition du public en mairie de SOLESMES aux dates et heures suivantes :
dates - horaires
- Lundi 30 janvier 2017 - 09h00 à 12h00
- Samedi 11 février 2017 - 09h00 à 12h00
- Vendredi 17 février 2017 - 09h00 à 12h00
- Jeudi 23 février 2017 - 14h00 à 17h00
- Mercredi 1er mars 2017 - 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairie de SOLESMES.
Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête au commissaire-enquêteur, ou à défaut son suppléant, en mairie de SOLESMES 59730 place Jean Jaurès, désignée siège d'enquête.
Des éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante :www.nord.gouv.fr - rubriques Publications/Environnement/Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
Toute information peut être demandée auprès du Chef de Projet : "Société Parc éolien le Grand Arbre" Mr Régis HUBAU (03 27 21 99 22 ou 06 71 15 38 30).
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairies de SOLESMES et à la direction départementale des territoires et de la mer du Nord (62, boulevard de Belfort à Lille).

VENDREDI 13 JANVIER 2017

PREFET DU NORD

de la Coordination des
es interministérielles
e installations classées
r la protection de
nvironnement
: 03.20.30.56.85
une de GHYVELDE

AVIS

réfectoral en date du 5
l'E.A.R.L. DU CASINO
orges Dereudre à GHY-
2) a obtenu l'enregistre-
xploitation d'un élevage
26 animaux équivalents
VELDE.
définit les mesures né-
ur assurer la prévention
ents ou des dangers que
erait susceptible d'en-
être consulté en mairie
E ou à la préfecture du
n de la coordination des
rministérielles - Bureau
ons classées pour la
l'environnement - 12-
ns Peur à LILLE et sur
t www.nord.gouv.fr -
- autres ICPE : agri-
alles, etc - Enregistre-
cueil des actes admi-
préfecture du Nord.
D17N065679

TION ANTICIPÉE

'Assemblée générale 31
société BULTEZ ELEC-
CE, société en liquida-
, société à responsabi-
apital de 10000 euros,
, Rue Henri Barbusse,
-Le Sec, RCS Valen-
86 016, il a été décidé
ticipée de la société à
de ladite Assemblée et
quidation. Il a été nom-
e liquidateur Bultez,
de Monchaux, 59227
Le siège de liquida-
Rue Henri Barbusse,
e Sec. Lieu où la cor-
être adressée et celui
documents concernant
vent être notifiés. Le
et pièces relatifs à la
posé au Greffe du Tri-
ce de Valenciennes.
Pour avis
D17N065661

MORELLE

ole à Responsabilité
vile au capital social
s Siège social : 6 rue
0 ESTREUX SIREN
ALENCIENNES
acte du 06/01/2017,
ELLE, demeurant à
3 rue Jean Jaurès, a
alité de gérant, pour
minée, à compter du
rée de la société à
ans. Les statuts ont
nséquence. Le dépôt
au RCS de VALEN-
Le représentant légal
20170000040

RCHAND

cte ssp en date à
du 10/01/2017, il a
été suivante: Forme
nomination sociale :
Nom Commercial :
ège social : 21 A rue
ST AMAND ; Objet
pâtisserie, choco-
raiteur, sandwiche-
ital social : 12 000 euros ; Gé-
Mme Isabelle MARCHAND et M.
MARCHAND, demeurant tous
deux 13 bis rue Albert Calmette 59111
LIEU ST AMAND. Immatriculation de la
Société au RCS de Valenciennes.
Pour avis La Gérance
20170000043

SCI MER DE FLINES

SCI au capital de 9.000,00 €
Siège social : 495 rue Marceau
59450 SIN LE NOBLE
438 687 212 RCS DE DOUAI

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2016, l'associé unique de la SCI MER DE FLINES, a décidé la dissolution anticipée de ladite société sans liquidation. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI MER DE FLINES au profit de l'associé unique, la SCI DE L'EUROPE, au capital de 2.000,00 €, ayant siège social à SIN LE NOBLE, 495 rue Marceau, immatriculée au RCS de DOUAI sous le numéro 443 644 133. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions doivent être présentées auprès du greffe du tribunal de commerce de DOUAI.
Pour avis
D17N065680

SCI AF

SCI au capital de 222.575,57 €
Siège social : 495 rue Marceau
59450 SIN LE NOBLE
419 747 894 RCS DE DOUAI

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2016, l'associé unique de la SCI AF, a décidé la dissolution anticipée de ladite société sans liquidation. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI AF au profit de l'associé unique, la SCI DE L'EUROPE, au capital de 2.000,00 €, ayant siège social à SIN LE NOBLE, 495 rue Marceau, immatriculée au RCS de DOUAI sous le numéro 443 644 133. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions doivent être présentées auprès du greffe du tribunal de commerce de DOUAI.
Pour avis
D17N065681

SCI COZES

SCI au capital de 80.000,00 €
Siège social : 495 rue Marceau
59450 SIN LE NOBLE
449 424 118 RCS DE DOUAI

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2016, l'associé unique de la SCI COZES, a décidé la dissolution anticipée de ladite société sans liquidation. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI COZES au profit de l'associé unique, la SCI DE L'EUROPE, au capital de 2.000,00 €, ayant siège social à SIN LE NOBLE, 495 rue Marceau, immatriculée au RCS de DOUAI sous le numéro 443 644 133. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions doivent être présentées auprès du greffe du tribunal de commerce de DOUAI.
Pour avis
D17N065682

WESTEEL VOYAGES

SAS au capital de 3.324.510 €
Siège social : 2 rue Francis Jollat
62430 SALLAUMINES
334 830 076 R.C.S. Arras

Suivant procès-verbal des décisions en date du 21/12/2016, l'associé unique a nommé en qualité de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement, RSM PARIS, SAS sise 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, 792 111 783 RCS PARIS et le cabinet FIDINTER, SAS sise 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, 652 056 110 RCS PARIS, en remplacement du CABINET YVES LEPINAY ET ASSOCIES FIDINTER et du CABINET CASTAGNET PAUL.
Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Arras.
Pour avis
D17N065683

de construire (lequel pourra être assorti, le cas échéant de prescriptions spécifiques), soit refus de permis de construire.
D17N065669

SARL LOOTVOET

RCS BOULOGNE SUR MER 790 585 285 Capital social : 8 000 € Siège social : 655 rue des Marais 62960 BOMY. Suivant délibération d'Assemblée Générale du 31/12/2016 M. LOOTVOET Sylvain a démissionné de ses fonctions de Gérant. Pour avis la Gérance
D17N065656

SCEA LOOTVOET

RCS BOULOGNE SUR MER 812 919 637 Capital social : 10 000 € Siège social : 655 rue des Marais 62960 BOMY. Suivant délibération d'Assemblée Générale du 31/12/2016 M. LOOTVOET Sylvain a démissionné de ses fonctions de Gérant. Pour avis la Gérance
D17N065657

CLASSIC CAR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 janvier 2017 à LOOS EN GOHELLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à responsabilité limitée, Dénomination : CLASSIC CAR Siège social : 55 rue Sunerville 62750 LOOS EN GOHELLE Objet : Achat, vente et location de véhicules automobiles, achat et vente de pièces détachées automobiles Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés Capital 1 000 € Gérance : Yoann FATOU demeurant 45 rue Amand Montois à FLORINGHEM (62550) Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'ARRAS.
Pour avis, le représentant légal
20170000038

exploité à LENS (62300) 6 avenue du Maréchal Leclerc sous l'enseigne « M. James ». Ladite cession a été consentie moyennant le prix de 40.500 euros correspondant aux éléments incorporels. Aucun élément corporel n'est compris dans ladite cession. La cession ne comprend aucun stock de marchandises. L'entrée en jouissance a été fixée le 31 décembre 2016. La présente cession met fin à la location gérance du fonds de commerce ci-dessus indiqué, consentie par acte sous seings privés le 31 janvier 1994, enregistré à LENS NORD le 20 mai 1994, bordereau n°152, case n°3, par Madame Francine JAMES-FONTEYNE. Election de domicile est faite pour l'acquéreur et le vendeur en leur domicile et siège social respectif. Les oppositions devront être faites, dans un délai de dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi et seront reçues au Cabinet FIDAL, sis à SAINT LAURENT BLANGY CEDEX (62055) 115 allée du Vélodrome.
Pour avis
D17N065666

RENO-IMMOBILIER

Société Civile Immobilière
au capital de 4 000 €
Siège social : 47 rue Marechal Leclerc
(59115) LEERS
538 868 882 RCS LILLE METROPOLE

TRANSFERT DE SIEGE

D'un procès-verbal d'AGE du 25/11/2016, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 25/11/2016, du 47 rue Maréchal Leclerc (59115) LEERS, au 7A rue du Trieu du Quesnoy - Zone Industrielle de Roubaix (59390) TOUFFLERS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de LILLE METROPOLE.
Pour avis, le gérant
D17N065663

MUR - MWSM

SARL au capital de 3000 euros, Siège 27 rue du Général Sarrail 59100 Roubaix, RCS Lille Métropole 752 908 798. Par décision de l'AGE en date du 29/12/2016, il a été pris acte de modifier l'objet social « le négoce et la pose de tous produits de revêtement et d'isolation sol et mur, de produits et de matériels d'application, de décoration, d'aménagement intérieur et extérieur, tous travaux immobiliers de rénovation et de réhabilitation » de la société, à compter du 1er janvier 2017, pour « La construction et la rénovation immobilière pour son compte ou celui d'un tiers ou encore au sein d'un GIE, avec d'autres sociétés ou personnes sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ». L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Par décision de l'AGE en date du 29/12/2016, il a été pris acte de changer la dénomination sociale de cette société à partir du 1er janvier 2017. Cette dénomination devient par conséquent : BATIMENT DISTRIBUTION SOL MUR - BDSM. L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Lille Métropole. Pour avis la gérance
20170000036

EQUIPEMENTS ET SERVICES

SARL au capital de 22.000 €
Siège social : 1 Route de Boulogne,
62630 FRENCQ
419 359 799 RCS de Boulogne-sur-Mer

Le 23/12/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 589 Avenue Léon Soucaret, 62520 TOUQUET-PARIS-PLAGE, à compter du 01/01/2017. Modification au RCS de BOULOGNE-SUR-MER.
D17N065662

du 02/01/2017, enregistré au SIE d'ARRAS le 06/01/2017, dossier 2017 00491, référence 2017 A 00028, Monsieur Jacques GRZEGORZEWSKI, demeurant 56 rue d'Arras à Fampoux (62218), né le 04/10/1952 à Ostricourt (59162), a cédé à la société « ELECTRICITE JACQUES », Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé, 23 rue Jean Jaurès, 62590, Oignies (RCS Arras : 824 090 708), représentée par son Président, Monsieur GRZEGORZEWSKI Laurent, un fonds de commerce d'électricité générale sis et exploité, 23 rue Jean Jaurès, 62590, Oignies (immatriculé au RCS d'Arras sous le numéro 305 984 270), pour un montant de 175 000 €, dont 37 000 € de matériel. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/01/2017. Pour l'exécution des présentes, des oppositions et de leurs suites, domicile est élu 23 rue Jean Jaurès, 62590, Oignies. RCS Arras.
D17N065654

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/01/2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes : Dénomination Sociale : **PEEK A BOO** - Forme : SASU. Capital social : 1000 € Siège social : 54 rue de Linselles, 59117 WERVICQ-SUD. Objet social : Création, administration et gestion d'une structure d'accueil jeunes enfants ; prestations de services pour la petite enfance et les familles. Président : Mme Julie VANKEMMEL demeurant 54 rue de Linselles, 59117 WERVICQ-SUD. Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS. Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LILLE METROPOLE.
20170000033

asf – arvato services France

SARL au capital de : 2.984.100 €
Siège social : Rue des Frères Lumière,
ZAC du Bois Rigault Nord
62880 VENDIN-LE-VIEIL
407 997 162 RCS ARRAS

Le 23/12/2016, le gérant de la société a constaté la réalisation de : - l'augmentation du capital social décidée par l'associée unique le 23/12/2016 d'un montant de 5.000.000 € pour le porter à 7.984.100 €, entièrement souscrite et libérée en espèces le 23/12/2016, par création de 5.000.000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune ; - la réduction du capital social de 5.543.136 € pour le ramener de 7.984.100 € à 2.440.964 € par annulation de 5.543.136 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
D17N065672

A.M.S. ELECTRICITE

E.U.R.L. au capital de 10 000 € - Siège social : 12 rue Jehan Bodel - ZI route de Tilloy - quartier de la Plaine 62217 Beauraine - RCS Arras : 503 062 317
Par décision en date du 15/12/2016, l'associé unique a décidé de procéder à une augmentation de capital de 90 000 € (quatre vingt dix mille euros), souscrite et libérée en totalité par incorporation d'une même somme provenant du compte « autres réserves ». Cette augmentation de capital s'effectue par élévation du nominal de la part sociale qui passe de 10 € à 100 €. Le capital social passe donc de 10 000 € à 100 000 €. RCS Arras.
D17N065653

Avis de dissolution

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 28/11/2016, les associés de la **SCI A.J.F.C.**, SCI au capital de 304.898,03 €, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE n° 438.866.238, ayant son siège à LAMBERSART (59130), Résidence Clos St Odile, Appt 002, 238 bis av. de Dunkerque, ont décidé à compter du même jour la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable ; de nommer M. André CAUCHE demeurant Résidence Jardin du Bourg, 14 rue Roger Vergin - 59130 LAMBERSART, en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE.
Pour avis
D17N065684

Avis de radiation

Aux termes d'un PV d'AGE du 28/11/2016 les associés de la **SCI A.J.F.C.**, SCI au capital de 304.898,03 €, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE n° 438.866.238, ayant son siège à LAMBERSART (59130), Résidence Clos St Odile, Appt 002, 238 bis av. de Dunkerque, ont constaté que les opérations de liquidation sont achevées et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 28/11/2016. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE.
Pour avis
D17N065685

Le Syndicat Agricole est habilité à faire paraître les annonces légales dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

LES ANNONCES LÉGALES

PRÉFET DU NORD

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU NORD SERVICE EAU ENVIRONNEMENT

Avis d'enquête publique

Projet d'implantation une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de PONT-SUR-SAMBRE (Nord)

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2017, une enquête publique portant sur la demande de permis de construire et d'exploiter, aura lieu du lundi 30 janvier 2017 au mercredi 1er mars 2017 à 17h30 préalable aux travaux d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de PONT-SUR-SAMBRE (Nord).

L'étude d'impact jointe au dossier d'enquête publique indique les incidences éventuelles de ces travaux sur l'environnement et les conditions dans lesquelles l'opération projetée satisfait aux préoccupations environnementales. L'avis de l'autorité environnementale rendu le 30 novembre 2016 est joint au dossier d'enquête publique ;

Monsieur Christian DELLOUE, retraité, désigné commissaire enquêteur par la présidente du Tribunal administratif de Lille, conduira cette enquête publique et se tiendra à la disposition du public en mairie de PONT-SUR-SAMBRE aux dates et horaires suivants :

- lundi 30 janvier 2017 de 9h à 12h
- samedi 11 février 2017 de 9h à 12h
- mercredi 1er mars 2017 de 14h30 à 17h30.

Le porteur de projet, la société QUADRAN, sise 18 rue Dom Pérignon à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) a désigné comme interlocuteur technique Monsieur Nicolas GUERY (port : 06 26 78 66 28).

Les éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr/politiques-publiques/environnement/information et participation du public/permis de construire.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête, en mairie de PONT-SUR-SAMBRE. Le public pourra présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie. Des observations écrites peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête : mairie de PONT-SUR-SAMBRE [illegible] PONT-SUR-SAMBRE [illegible] 22 aux dates et heures d'ouverture au public, pour être annexées au registre d'enquête.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Sous huitaine, celui-ci rencontrera le porteur de projet pour lui communiquer sous forme d'un procès-verbal de synthèse les observations écrites ou orales du public, formulées lors de l'enquête. Le porteur de projet disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.

Le rapport qu'établira le commissaire enquêteur pour relater le déroulement de l'enquête et examiner les observations recueillies, ainsi que ses conclusions motivées, pourront être consultés par les personnes intéressées en mairie de PONT-SUR-SAMBRE pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de cette procédure sera prise par le Préfet sous la forme d'un arrêté qui portera soit accord du permis de construire (lequel pourra être assorti, le cas échéant de prescriptions spécifiques), soit refus de permis de construire.

D17N065669

SARL LOOTVOET

RCS BOULOGNE SUR MER 790 585 285 Capital social : 8 000 € Siège social : 655 rue des Marais 62960 BOMY. Suivant délibération d'Assemblée Générale du 31/12/2016 M. LOOTVOET Sylvain a démissionné de ses fonctions de Gérant. Pour avis la Gérance

D17N065656

SCEA LOOTVOET

RCS BOULOGNE SUR MER 812 919 637 Capital social : 110 000 € Siège social : 655 rue des Marais 62960 BOMY. Suivant délibération d'Assemblée Générale du 31/12/2016 M. LOOTVOET Sylvain a démissionné de ses fonctions de Gérant. Pour avis la Gérance

D17N065657

CLASSIC CAR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 janvier 2017 à LOOS EN GOHELLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à responsabilité limitée, Dénomination : CLASSIC CAR Siège social : 55 rue [illegible] 62750 LOOS EN GOHELLE Objet : Achat, vente et location de véhicules automobiles, achat et vente de pièces détachées automobiles Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés Capital : 1 000 € Gérance : Yoann PATOU demeurant 35 rue [illegible] à FLORINGHEM (62550) Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'ARRAS.

Pour avis, le représentant légal

20170000039

PRÉFET DU NORD
Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement - Cellule Energies, Lutte contre les Nuisances, Paysages
Tél. 03.28.03.84.58

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de SOLESMES projet dit « le Parc éolien le Grand Arbre »

La Société Parc éolien le Grand Arbre située 12 rue de la Fontaine 59121 PROUVY a déposé une demande d'autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien de 8 aérogénérateurs, projet dit « le Grand Arbre » sur la commune de SOLESMES.

Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous la rubrique :

2980-1 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m.

Caractéristiques de l'installation : 8 aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure à 50 m (75 m) d'une puissance unitaire de 2,35 MW, et de 2 postes de livraison.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de SOLESMES du lundi 30 janvier 2017 au mercredi 1er mars 2017 inclus.

Durant cette période, un exemplaire du dossier accompagné d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public en mairie de SOLESMES où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie concernée.

Le périmètre de cette enquête concerne les communes de : SOLESMES / BRIASTRE / NEUVILLY / BEAURAIN / SAINT-PYTHON / VIESLY / FOREST-EN-CAMBRESIS / CROIX-CALUYAU / VENDEGIES-AU-BOIS / VERTAIN / ROMERIES / NEUVILLE-EN-AVESNOIS / HAUSSY / SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS / QUIEVY / BETHENCOURT / BEAUMONT-EN-CAMBRESIS / INCHY / TROISVILLES / LE CATEAU-CAMBRESIS / POMMEREUIL / BOUSIES / POIX-DU-NORD / SALESCHES / ESCARMAIN / SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI / ORS / MONTAY / BEAUDIGNIES / SAINT-AUBERT.

Monsieur Serge GERARD, commissaire enquêteur, directeur d'école retraité, et Monsieur Hubert DEBIEUX géomètre expert retraité, commissaire enquêteur suppléant se tiendront à la disposition du public en mairie de SOLESMES aux dates et heures suivantes :

Dates	Horaires
Lundi 30 janvier 2017	09h00 à 12h00
Samedi 11 février 2017	09h00 à 12h00
Vendredi 17 février 2017	09h00 à 12h00
Jeudi 23 février 2017	14h00 à 17h00
Mercredi 1er mars 2017	14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairie de SOLESMES.

Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête au commissaire-enquêteur, ou à défaut son suppléant, en mairie de SOLESMES 59730 place Jean Jaurès, désignée siège d'enquête.

Des éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr – rubriques : Publications/Environnement/Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Toute information peut être demandée auprès du Chef de Projet : «Société Parc éolien le Grand Arbre» Mr Régis HUBAU (03 27 21 90 22 ou 06 71 15 38 30).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairies de SOLESMES et à la direction départementale des territoires et de la mer du Nord (62, boulevard de Belfort à Lille).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation préfectorale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

D17N065670

FIDAL
Société d'Avocats
ZAC Euralille Romarin - Immeuble Crystal - 59777 EURALILLE

CESSION DE FONDS

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 31 décembre 2016 enregistré au Service des Impôts des Entreprises d'ARRAS, le 5 janvier 2017 (dossier 2017 00475, référence 2017 A 00026), M. et Mme André JAMES-FONTEYNE demeurant à LENS (62300) 6 rue de Paris, ont cédé à la SOCIETE DE TRANSACTION TEXTILE - SOTRATEX, SARL au capital de 39.000 euros dont le siège est à LENS (62300) 6 rue de Paris, RCS ARRAS 307 289 140, un fonds de commerce de prêt-à-porter pour hommes, femmes, enfants, tissus, lingerie pour lequel le cédant est immatriculé sous le n° 367 107 703 00053, exploité à LENS (62300) 6 avenue du Maréchal Leclerc sous l'enseigne « M. James ». Ladite cession a été consentie moyennant le prix de 40.500 euros correspondant aux éléments incorporels. Aucun élément corporel n'est compris dans ladite cession. La cession ne comprend aucun stock de marchandises. L'entrée en jouissance a été fixée le 31 décembre 2016. La présente cession met fin à la location gérance du fonds de commerce ci-dessus indiqué, consentie par acte sous seings privés le 31 janvier 1994, enregistré à LENS NORD le 20 mai 1994, bordereau n°152, case n°3, par Madame Francine JAMES-FONTEYNE. Election de domicile est faite pour l'acquéreur et le vendeur en leur domicile et siège social respectif. Les oppositions devront être faites, dans un délai de dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi et seront reçues au Cabinet FIDAL, sis à SAINT LAURENT BLANGY CEDEX (62055) 110 allée du Vélodrome.

Pour avis

D17N065666

NICO

Société Civile Immobilière au capital de 4 000 €
Siège social : 47 rue du Maréchal Leclerc (59115) LEERS
754 070 836 RCS LILLE METROPOLE

TRANSFERT DE SIEGE

D'un procès-verbal d'AGE du 25/11/2016, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 25/11/2016, du 47 rue Maréchal Leclerc (59115) LEERS, au 7A rue du Trieu du Quesnoy - Zone Industrielle de Roubaix (59390) TOUFFLERS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de LILLE METROPOLE. Pour avis, le Gérant

D17N065660

MARIO WATTON SOL MUR - MWSM

SARL au capital de 3000 euros, Siège 27 rue du Général Sarrail 59100 Roubaix, RCS Lille Métropole 752 908 798. Par décision de l'AGE en date du 29/12/2016, il a été pris acte de modifier l'objet social « le négoce et la pose de tous produits de revêtement et d'isolation sol et mur, de produits et de matériels d'application, de décoration, d'aménagement intérieur et extérieur, tous travaux immobiliers de rénovation et de réhabilitation » de la société, à compter du 1er janvier 2017, pour « La construction et la rénovation immobilière pour son compte ou celui d'un tiers ou encore au sein d'un GIE, avec d'autres sociétés ou personnes sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ». L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence. Par décision de l'AGE en date du 29/12/2016, il a été pris acte de changer la dénomination sociale de cette société à partir du 1er janvier 2017. Cette dénomination devient par conséquent : BATIMENT DISTRIBUTION SOL MUR - BDSM. L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Lille Métropole. Pour avis la gérance

20170000036

RENO IMMOBILIER

Société Civile Immobilière au capital de 4 000 €
Siège social : 47 rue Maréchal Leclerc (59115) LEERS
538 868 892 RCS LILLE METROPOLE

TRANSFERT DE SIEGE

D'un procès-verbal d'AGE du 25/11/2016, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 25/11/2016, du 47 rue Maréchal Leclerc (59115) LEERS, au 7A rue du Trieu du Quesnoy - Zone Industrielle de Roubaix (59390) TOUFFLERS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de LILLE METROPOLE. Pour avis, le gérant

D17N065663

EQUIPEMENTS ET SERVICES

SARL au capital de 22000€
Siège social : 1 Route de Boulogne, 62830 FRENCQ
419 359 799 RCS de Boulogne-sur-Mer

Le 23/12/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au : 589 Avenue Léon Soucaret, 62520 TOUQUET-PARIS-PLAGE, à compter du 01/01/2017. Modification au RCS de BOULOGNE-SUR-MER

D17N065662

Le Syndicat Agricole est habilité à faire paraître les annonces légales dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

CESSION DE FONDS

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 31 décembre 2016 enregistré au Service des Impôts des Entreprises d'ARRAS, le 5 janvier 2017 (dossier 2017 00484, référence 2017 A 00027), M. et Mme André JAMES-FONTEYNE demeurant à LENS (62300) 6 rue de Paris, ont cédé à la SOCIETE DE TRANSACTION TEXTILE - SOTRATEX, SARL au capital de 39.000 euros dont le siège est à LENS (62300) 6 rue de Paris, RCS ARRAS 307 289 140, un fonds de commerce de prêt-à-porter pour hommes, femmes, enfants, tissus, lingerie pour lequel le cédant est immatriculé sous le n° 367 107 703 00079, exploité à LENS (62300) 2 avenue du Maréchal Leclerc, sous l'enseigne « Corseterie Fonteyne ». Ladite cession a été consentie moyennant le prix de 18.500 euros correspondant aux éléments incorporels. Aucun élément corporel n'est compris dans ladite cession. La cession ne comprend aucun stock de marchandises. L'entrée en jouissance a été fixée le 31 décembre 2016. La présente cession met fin à la location gérance du fonds de commerce ci dessus indiqué, consentie par acte sous seings privés le 31 janvier 1994, enregistré à LENS NORD le 20 mai 1994, bordereau n°152, case n°2, par Madame Francine JAMES-FONTEYNE. Election de domicile est faite pour l'acquéreur et le vendeur en leur domicile et siège social respectif. Les oppositions devront être faites, dans un délai de dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi et seront reçues au Cabinet FIDAL, sis à SAINT LAURENT BLANGY CEDEX (62055) 110 allée du Vélodrome.

Pour avis

D17N065665

Suivant acte sous seing privé en date du 2 janvier 2017 avis est donné de la Constitution de la Société dénommée

« ARTHEMISE »

forme société civile SIEGE : LA MADELEINE (Nord), 243 Avenue de la République, CAPITAL : 900 euros en numéraire DUREE : 99ans RCS LILLE METROPOLE. OBJET : Acquisition en pleine propriété ou en démembrement, de tous immeubles bâtis ou non, de tous droits ou biens meubles, propriété, gestion, administration des actifs détenus par la société, exploitation ou mise à disposition par bail ou autrement des immeubles ou biens et droits immobiliers, prise de participation sous quelque forme que ce soit, souscription ou achat de toutes valeurs mobilières, parts sociales, actions, obligations, parts ou titres côtés ou non dans toutes sociétés, gestion de ces participations et intérêts, placement de fonds libres, mise à disposition à titre gratuit ou onéreux au profit des associés ou du gérant et de sa famille des immeubles appartenant à la société, vente de ses actifs mobiliers ou immeubles. GERANT Mr David LOY demeurant à LA MADELEINE (Nord), 243 avenue de la République pour une durée illimitée. CESSION DE PARTS librement cessibles entre associés. AUTRES CAS consentement des associés représentant au moins deux/tiers des droits de vote.

D17N065667

Rectificatif à l'avis paru le 23/12/2016 concernant la société ARTES ESCALE : il fallait lire « par acte sous seing privé en date du 6 janvier 2017 » et non « par acte sous seing privé en date du 23 décembre 2016 » et « Jean-Paul KORBAS, demeurant à BOUVROY (62320), 14 Rue du Général de Gaulle, agissant en qualité de Président » et non « Jean-Paul KORBAS, agissant en qualité de Président »

D17N065671

CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date du 02/01/2017, enregistré au SIE d'ARRAS le 06/01/2017, dossier 2017 00491, référence 2017 A 00028, Monsieur Jacques GRZEGORZEWSKI, demeurant 56 rue d'Arras à Fampoux (62118), né le 04/10/1952 à Ostricourt (59162), a cédé à la société « ELECTRICITE JACQUES », Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé, 23 rue Jean Jaurès, 62590, Oignies (RCS Arras : 824 090 709), représentée par son Président, Monsieur GRZEGORZEWSKI Laurent, un fonds de commerce d'électricité générale sis et exploité, 23 rue Jean Jaurès, 62590, Oignies (immatriculé au RCS d'Arras sous le numéro 305 984 278), pour un montant de 175 000 €, dont 37 000 € de matériel. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/01/2017. Pour l'exécution des présentes, des oppositions et de leurs suites, domicile est élu : 23 rue Jean Jaurès, 62590, Oignies. RCS Arras.

D17N065654

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/01/2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes : Dénomination Sociale : PEEK A BOO - Forme : SASU. Capital social : 1000 €. Siège social : 54 rue de Linselles, 59117 WERVICQ-SUD. Objet social : Création, administration et gestion d'une structure d'accueil jeunes enfants ; prestations de services pour la petite enfance et les familles. Président : Mme Julie VANKEMMEL demeurant 54 rue de Linselles, 59117 WERVICQ-SUD. Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS. Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LILLE METROPOLE.

20170000033

PRÉFET DU NORD

Direction de la Coordination des Politiques Interministérielles
Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement
Tél : 03.20.30.56.85

Commune de GHYVELDE

AVIS

Par arrêté préfectoral en date du 5 janvier 2017, l'E.A.R.L. DU CASINO situé 6 rue Georges Dereudre à GHYVELDE (59122) a obtenu l'enregistrement pour l'exploitation d'un élevage porcin de 2128 animaux équivalents porcs à GHYVELDE.

L'arrêté, qui définit les mesures nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou des dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner, peut être consulté en mairie de GHYVELDE ou à la préfecture du Nord, direction de la coordination des politiques interministérielles - Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement - 12-14 rue Jean Sans Peur à LILLE et sur le site internet (www.nord.gouv.fr - rubrique ICPE - autres ICPE : agricoles, industrielles, etc - Enregistrement) et au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

D17N065679

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'Assemblée générale 31 août 2016 de la société BULTEZ ELECTRICITE SERVICE, société en liquidation (sigle : BES), société à responsabilité limitée, au capital de 10000 euros, siège social : 26, Rue Henri Barbusse, 59296 Avesnes-Le-Sec, RCS Valenciennes n°490 486 016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de ladite Assemblée, et de sa mise en liquidation. Il a été nommé en qualité de liquidateur : Bultez, Laurent, 44 Rue de Monchaux, 59227 Verchain-Maugré. Le siège de liquidation est fixé : 26, Rue Henri Barbusse, 59296 Avesnes Le Sec. Lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Valenciennes.

Pour avis

D17N065661

E.A.R.L. MORELLE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Société civile au capital social de 106 256.97 euros Siège social : 6 rue de la liberté 59990 ESTREUX SIREN 337 825 548 RCS VALENCIENNES

Aux termes d'un acte du 06/01/2017, M. Jérémie MORELLE, demeurant à ESTREUX (59990), 3 rue Jean Jaurès, a été nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 01/01/2017. La durée de la société a été prorogée de 30 ans. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de VALENCIENNES. Le représentant légal

20170000040

SARL MARCHAND

Aux termes d'un acte ssp en date à LIEU ST AMAND du 10/01/2017, il a été constitué la société suivante: Forme sociale : SARL ; Dénomination sociale : SARL MARCHAND ; Nom Commercial : LA MIE DE LIEU ; Siège social : 21 A rue Pasteur 59111 LIEU ST AMAND ; Objet social : Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, confiserie, traiteur, sandwicherie; Capital social : 12 000 euros ; Gérance : Mme Isabelle MARCHAND et M. Philippe MARCHAND, demeurant tous deux 13 bis rue Albert Calmette 59111 LIEU ST AMAND. Immatriculation de la Société au RCS de Valenciennes.

Pour avis La Gérance

20170000043

asf – arvato services France

SARL au capital de : 2.984.100 €
Siège social : Rue des Frères Lumière, ZAC du Bois Rigault Nord
62880 VENDIN-LE-VIEIL
497 997 162 RCS ARRAS

Le 23/12/2016, le gérant de la société a constaté la réalisation de : - l'augmentation du capital social décidée par l'associée unique le 23/12/2016 d'un montant de 5.000.000 € pour le porter à 7.984.100 €, entièrement souscrite et libérée en espèces le 23/12/2016, par création de 5.000.000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune ; - la réduction du capital social de 5.543.136 € pour le ramener de 7.984.100 € à 2.440.964 € par annulation de 5.543.136 parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

D17N065672

A.M.S. ELECTRICITE

E.U.R.L. au capital de 10 000 € - Siège social : 12 rue Jehan Bodel - ZI route de Tilloy - quartier de la Plaine 62217 Beaurains - RCS Arras : 503 062 317

Par décision en date du 15/12/2016, l'associé unique a décidé de procéder à une augmentation de capital de 90 000 € (quatre vingt dix mille euros), souscrite et libérée en totalité par incorporation d'une même somme provenant du compte « autres réserves ». Cette augmentation de capital s'effectue par élévation du nominal de la part sociale qui passe de 10 € à 100 €. Le capital social passe donc de 10 000 € à 100 000 €. RCS Arras.

D17N065653

SCI MER DE FLINES

SCI au capital de 9.000,00 €
Siège social : 495 rue Marceau
59450 SIN LE NOBLE
438 687 212 RCS DE DOUAI

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2016, l'associé unique de la SCI MER DE FLINES, a décidé la dissolution anticipée de ladite société sans liquidation. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI MER DE FLINES au profit de l'associé unique, la SCI DE L'EUROPE, au capital de 2.000,00 €, ayant siège social à SIN LE NOBLE, 495 rue Marceau, immatriculée au RCS de DOUAI sous le numéro 443 644 133. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions doivent être présentées auprès du greffe du tribunal de commerce de DOUAI.

Pour avis

D17N065680

SCI AF

SCI au capital de 222.575,57 €
Siège social : 495 rue Marceau
59450 SIN LE NOBLE
419 747 894 RCS DE DOUAI

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2016, l'associé unique de la SCI AF, a décidé la dissolution anticipée de ladite société sans liquidation. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI AF au profit de l'associé unique, la SCI DE L'EUROPE, au capital de 2.000,00 €, ayant siège social à SIN LE NOBLE, 495 rue Marceau, immatriculée au RCS de DOUAI sous le numéro 443 644 133. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions doivent être présentées auprès du greffe du tribunal de commerce de DOUAI.

Pour avis

D17N065681

SCI COZES

SCI au capital de 80.000,00 €
Siège social : 495 rue Marceau
59450 SIN LE NOBLE
449 424 118 RCS DE DOUAI

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2016, l'associé unique de la SCI COZES, a décidé la dissolution anticipée de ladite société sans liquidation. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la SCI COZES au profit de l'associé unique, la SCI DE L'EUROPE, au capital de 2.000,00 €, ayant siège social à SIN LE NOBLE, 495 rue Marceau, immatriculée au RCS de DOUAI sous le numéro 443 644 133. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication. Les oppositions doivent être présentées auprès du greffe du tribunal de commerce de DOUAI.

Pour avis

D17N065682

WESTEEL VOYAGES

SAS au capital de 3.324.510 €
Siège social : 2 rue Francis Jollat
62430 SALLAUMINES
334 630 076 R.C.S. Arras

Suivant procès-verbal des décisions en date du 21/12/2016, l'associé unique a nommé en qualité de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement, RSM PARIS, SAS sise 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, 792 111 783 RCS PARIS et le cabinet FIDINTER, SAS sise 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, 652 056 110 RCS PARIS, en remplacement du CABINET YVES LEPINAY ET ASSOCIES FIDINTER et du CABINET CASTAGNET PAUL.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Arras.

Pour avis

D17N065683

Avis de dissolution

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 28/11/2016, les associés de la SCI A.J.F.C., SCI au capital de 304.898,03 €, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE n° 438.866.238, ayant son siège à LAMBERSART (59130), Résidence Clos St Odile, Appt 002, 238 bis av. de Dunkerque, ont décidé à compter du même jour la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable ; de nommer M. André CAUCHE demeurant Résidence Jardin du Bourg, 14 rue Roger Vergin - 59130 LAMBERSART, en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE.

Pour avis

D17N065684

Avis de radiation

Aux termes d'un PV d'AGE du 28/11/2016 les associés de la SCI A.J.F.C., SCI au capital de 304.898,03 €, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE n° 438.866.238, ayant son siège à LAMBERSART (59130), Résidence Clos St Odile, Appt 002, 238 bis av. de Dunkerque, ont constaté que les opérations de liquidation sont achevées et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 28/11/2016. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE.

Pour avis

D17N065685

LES ANNONCES LÉGALES

Conformément à l'arrêté ministériel du 19 décembre 2014 publié au Journal Officiel de la République Française du 22 décembre 2016, le tarif 2017 au millimètre-colonne pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais est de 2 € 294. Les règles de présentation sont celles prévues dans l'arrêté ministériel du 25 juillet 2014.

AVIS DE CONSTITUTION

Forme SAS. Dénomination : MISTER T'ACOS. Siège 25 rue de la Bassée 59000 Lille. Capital 1000 €. Objet : Restauration rapide. Durée 99 ans. Président : M. JAMLI Salem 44 chaussée de l'hôtel de ville 59650 Villeneuve d'Ascq. Directeur général : M. MAAREF Lotfi 57/202 Boulevard Van Gogh 59650 Villeneuve d'Ascq. Immatriculation au RCS de Lille-Métropole.

20170000039

Avis est donné de la constitution suivante : Forme : SAS. Dénomination :

SOBAT DESIGN S.A.S.

Capital : 1000 euros. Siège social : 38 Rue des Fleurs 59520 Marquette lez Lille. Objet : Entreprise de bâtiment général. Durée : 99 ans. Président : M. Six Olivier demeurant 38 rue des Fleurs 59520 Marquette lez Lille. Directeur général : M. Gravina Sébastien demeurant 47 rue Léon Blum 59950 Auby. Immatriculation au RCS de Lille Métropole.

20170000106

Avis est donné de la constitution suivante : Forme : SARL. Dénomination :

HDM

Capital : 2000 euros Siège : 76 Chaussée de l'Hôtel de Ville 59650 Villeneuve d'Ascq. Durée : 99 ans. Objet : Restauration sur place et à emporter. Gérante : Mme Rassoul Djedjiga demeurant au 100 Rue Ampère, Apt 203 59130 Lambersart. Immatriculation au RCS de Lille Métropole.

20170000109

AVIS DE CONSTITUTION

Forme SASU. Dénomination **SIM TRANS** Siège 20 rue de Mulhouse 59290 Wasquehal. Capital 10 €. Durée 99 ans. Objet : Interprétariat en toute langue, traduction de documents en toute langue. Présidente Mme Anne-Marie PELEGRIN 20 rue de Mulhouse 59290 Wasquehal. Immatriculation RCS de Lille-Métropole.

20170000131

K2M RENOVATIONS

Avis de constitution : Forme : SASU. Dénomination : **K2M RENOVATIONS** Capital : 1000 €. Siège social : 179, rue Solférino - 59000 Lille. Objet : travaux et rénovation de 2nd oeuvre. Durée : 99 ans. Gérant : KHELIFI Abdelouahab demeurant 179, rue Solférino – 59000 Lille. Immatriculation au RCS de Lille métropole.

20170000139

F.M.B.

Sarl au capital de 1000 €, Siège 3 Place Roger Salengro 62790 LEFOREST. RCS ARRAS 753 757 707

Aux termes d'une AGE du 15/11/2016 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la sté à compter du 15/11/2016. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Michaël BORRELLI demeurant 18 rue d'Aurillac 62790 LEFOREST est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'ARRAS. Pour avis et mention

20170000146

SCI DUBOIS–SAINT SATURNIN

SCI au capital de 1600€, Siège social 5 Ter rue Georges Clémenceau 59273 FRETIN - RCS Lille Métropole 504 464 785

Aux termes d'une décision du 05/01/17 et à compter du même jour il a été décidé de transférer le siège social au 6-8 rue Léon Trulin 59000 LILLE. M. DUBOIS Gonzague demeurant 96, Chemin de Willems, 7500 Tournai (Belgique) est nommé nouveau gérant en remplacement de M. DUBOIS Maxence démissionnaire. Les statuts sont modifiés en conséquence. Mention au RCS de Lille-Métropole

20170000147

PROCESS HABITAT

SARL au capital de 10 000 euros, domiciliée au 2 rue de Toulouse 59200 Tourcoing, RCS Lille Métropole 802 633 131.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire prise du 15 décembre 2016, les cogérants ont pris la décision de transférer le siège social au 10 rue Marie Curie 59910 Bondues à compter du 31 décembre 2016 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. La société reste immatriculée au RCS de Lille Métropole. Mention sera faite au RCS de Lille Métropole.

20170000150

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/01/2017, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination :

SOUTH BEACH

Forme : Société par actions simplifiée. Capital : 210 Euros. Siège : 38 rue de Cambrai 59000 Lille. Durée : 99 ans. Objet : Bar à cocktails et Narguilés. Président : Monsieur BOUVE Loïc, né le 3 mai 1983 à Croix, demeurant 16 rue de Rivoli 59200 Tourcoing, marié, de nationalité française, pour une durée illimitée. Directeur Général: Monsieur LAKHAL Feycal, né le 9 juillet 1990 à Roubaix, demeurant 19 rue Thecla 59100 Roubaix, célibataire, de nationalité française, pour une durée illimitée. La société sera immatriculée au RCS de Lille Métropole.

20170000156

AUTOALEK059

SASU au capital de 500 €, siège 3 rue des Hautes Voies, Apt 3, 59000 Lille. RCS Lille-Métropole 823934476

Le 31/10/2016 et à compter du 31/10/2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 4 rue des Ateliers 59250 Halluin. Les statuts sont modifiés, mention au RCS de Lille-Métropole

20170000153

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/01/2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : JAFFNA FOOD

Forme : SARL

Capital social : 3000 €

Siège social : 311 RUE PIERRE LEGRAND, 59000 LILLE

Objet social : Epicerie générale, épicerie fine, vente au détail ou en gros de tous produits d'épicerie et la vente de plats préparés à emporter

Gérance : M. Ketheeswaran VELUCHSAMY demeurant 67 RUE CLEMENCEAU, 59139 WATTIGNIES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LILLE METROPOLE

20170000158

G.A.E.C. WOITRAIN

Suivant acte sous seing privé en date du 20/01/2017 a été constitué le groupement agricole d'exploitation en commun WOITRAIN reconnu par le Comité Départemental d'Agrément du Nord le 24 novembre 2016 sous le numéro 1820-59. Son siège social est fixé à FECHAIN (59247), 75 Rue Jules DOMISE. Il sera immatriculé au RCS de DOUAI. Pour avis

20170000159

Aux termes d'un acte SSP en date à LILLE (59) du 17 Janvier 2017, il a été constitué la société suivante : Forme: SAS Dénomination:

EPICERIE MADAME

Siège: 33, Rue Lapelletier, 59000 LILLE. Objet: L'exercice de l'activité de commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé. Durée : 99 ans Capital : 10 000€. Président : Mme Juliette GRAUX, demeurant au 67, Impasse du Hameau d'Has à AVELIN (59710). Immatriculation au RCS de Lille-Métropole. Pour avis La Gérance

20170000161

Par acte SSP du 23/01/2017 il a été constitué, une SARL au capital de 500 € dénommée

SARL VIENNOISERIE NOUVELLE DU THEATRE

dont le siège sera situé 838 rue Pierre de Roubaix 59100 Roubaix, ayant pour objet : Viennoiserie, vente de pains, petite restauration sur place ou à emporter, Gestion de point chaud, l'import export de tous produits alimentaires et non alimentaire commercialisation de tout produit en gros et au détail. Durée 99 ans à dater de l'immatriculation au RCS Lille-Métropole. Gérant M. MEFTAH Abderramane 5 Rue du Fresnoy, porte 107, 59100 Roubaix.

20170000162

SAS LA SOLREZIENNE

SAS au capital de 1 500 euros Siège social : 12 Avenue du Général De Gaulle 59740 SOLRE LE CHATEAU (Nord) 804 659 118 RCS VALENCIENNES

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2016, il résulte que : - Les actionnaires, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au RCS de VALENCIENNES. Pour avis, le représentant légal.

20170000163

Suivant délibérations de l'AGE du 31/12/2016, les associés de

DADES

SARL au capital de 500 €, dont le siège social est fixé à OIGNIES (62), 39 Avenue Kennedy, RCS ARRAS 517 542 411, ont décidé de dissoudre de manière anticipée la société avec effet au 31/12/2015 et sa mise en liquidation amiable, de nommer en qualité de liquidateur M. BEN-HMIRRO-U Mohamed, demeurant à Lens (62) 19 Avenue Saint Edouard. Le siège social demeurera le lieu de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du tribunal d'Arras.

20170000165

Suivant délibérations de l'AGO du 31/12/2016, les associés de

DADES

SARL au capital de 500 €, dont le siège social est fixé à OIGNIES (62), 39 Avenue Kennedy, RCS Arras 517 542 411 ont constaté la cessation de l'activité de la société, approuvé le compte définitif de la liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Mention au RCS d'Arras.

20170000164

EARL DELANNOY

RCS ARRAS 811 029 222 capital social : 474 000 € Siège social : 30 Chaussée Brunehaut 62690 ESTREE CAUCHY

Suivant délibération d'AG du 31/12/2016 Mme Caroline GRIERE demeurant 51 Chaussée Brunehaut 62690 ESTREE CAUCHY et Mme Christelle DELANNOY demeurant 5 rue du Parc 62150 CAUCOURT ont été nommées gérantes en remplacement de M. Jean Noël DELANNOY démissionnaire à compter du 31/12/2016. Pour avis la Gérance.

20170000166

E.A.R.L. DE MAUQUISSART

Aux termes d'un acte ssp en date du 23/01/2017, à LAVENTIE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, dénomination : EARL DE MAUQUISSART, Siège social : LAVENTIE (62840), 15, rue de Pietre, Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, Capital : 7500 €, Gérance : M. Pascal PREAU, demeurant à LAVENTIE (62840) 15 rue de Pietre, pour une durée indéterminée. Les statuts contiennent les clauses d'agrément de cession des parts. La société sera immatriculée au RCS de ARRAS. Pour avis, la gérance.

20170000167

SELARL Loïc VANDEWYNCKELE
Notaire associé
22 rue Delobel - BP 156
59333 TOURCOING CEDEX

Aux termes d'un PV d'AGE en date du 28/11/2016, les associés ont décidé de la clôture de la liquidation amiable de la Société

S.C.I SEPTENTRION

au capital de 134.155,14 euros - Siège: TOURCOING (59200) 27 rue de Gand - 344 292 196 RCS LILLE METROPOLE à compter du 28/11/2016, ont approuvé le compte définitif présenté et les opérations de liquidation, et ont donné au liquidateur M. Marc BONTE quitus de l'exécution de son mandat. Les comptes du liquidateur sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LILLE METROPOLE. La radiation sera demandée au RCS de LILLE METROPOLE.

20170000168

SCI MOTTE 2013

Société civile immobilière au capital de 10.000 € - Siège social : 15 avenue de Brigode - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - RCS LILLE METROPOLE 795 047 711

Par décisions de la gérance en date du 15/01/2017, le siège social a été transféré au 2 D rue Kléber – Appartement 32 - VILLENEUVE D'ASCQ (59493), à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

D17N066197

Société Civile LUBENS

Société civile au capital de 152 452,98 euros - Siège social : 15 avenue de Brigode – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - RCS LILLE METROPOLE 400 537 056

Par décisions de la gérance en date du 15/01/2017, le siège social a été transféré au 2 D rue Kléber – Appartement 32 - VILLENEUVE D'ASCQ (59493), à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

D17N066198

DOCTOBRE ETIENNE

SAS au capital de 30.000 €-Siège social : 54 Grand Place – 62000 ARRAS-801 282 609 RCS ARRAS

Le 31/10/16, l'associé unique a étendu l'objet social, à compter du 1/11/16, à l'activité de restauration ; et à la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés françaises ou étrangères et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, la gestion desdites participations, et toutes prestations de services auprès de ses filiales. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS d'Arras.

D17N066199

SCI HAUTE RIVE

Société civile au capital de 15 244,90 € - Siège social : 15 avenue de Brigode - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - RCS LILLE METROPOLE 423 529 635

Par décisions de la gérance en date du 15/01/2017, le siège social a été transféré au 2 D rue Kléber – Appartement 32 - VILLENEUVE D'ASCQ (59493), à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

D17N066200

LUDIBENS 2005

Société civile au capital de 800.200 € - Siège social : 15 avenue de Brigode - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - RCS LILLE METROPOLE 479 079 807

Par décisions de la gérance en date du 15/01/2017, le siège social a été transféré au 2 D rue Kléber – Appartement 32 - VILLENEUVE D'ASCQ (59493), à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

D17N066201

SEO CONCEPT

SAS au capital de 1.500 €
Siège social : 289 RUE DU FAUBOURG DES POSTES, 59000 LILLE
808 597 959 RCS de Lille Métropole

Le 22/12/2016, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2016. Radiation au RCS de LILLE METROPOLE.

D17N066202

HARACOM

Société Par Actions Simplifiée, au capital social de 5000 Euros - Siège social : 45 rue de Molinghem à MAZINGHEM (62120) - RCS ARRAS 802 025 352

Le 5 janvier 2017, L'assemblée générale extraordinaire de cette société ayant pour président, Mme SYLVIE SAVIO demeurant 45 rue de Molinghem à MAZINGHEM (62120) a décidé de transférer le siège social 33 rue Saint Michel à Arras (62000). En conséquence elle reste immatriculée au RCS de Arras. Pour avis

D17N066205

AVIS DE MISE EN LOCATION GÉRANCE

Suivant acte SSP en date du 25/01/2017 **ODEPO**, SAS au capital de 20000 euros, ayant son siège social 203/273 Rue de la Voyette, 59273 Fretin, 752 243 402 RCS de Lille-Métropole a confié en location-gérance à **ODEPO 2**, SASU au capital de 5000 euros, ayant son siège social 203/273 Rue de la Voyette, 59273 Fretin, en cours d'immatriculation au RCS de Lille-Métropole, son fonds de commerce de : Le négoce, sous toutes ses formes, de produits alimentaires et non alimentaires en gros et demi-gros; l'édition de services de communication en ligne permettant la mise en relation d'acheteurs et de vendeurs et la réalisation de transactions, d'opérations de vente et de revente de produit et objet mobilier, sis et exploité au 203/273 Rue de la Voyette, 59273 Fretin La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 02 ans à compter du 01/02/2017 pour se terminer le 31/01/2019, renouvelable par tacite reconduction.

D17N066208

KNAUF INDUSTRIES NORD

Société par actions simplifiée
au capital de 9 732 120 Euros
Siège social : 30 Rue Jean Moulin
DAINVILLE - 62000 ARRAS
RCS ARRAS B 348.112.467

Le 30.01.2017, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Claude CARLIN de son mandat de Président de la société avec effet au 31.01.2017 à 24h et a nommé en qualité de nouveau Président de la société avec effet au 01.02.2017 à 0h et pour une durée indéterminée : Monsieur Kurt MÜNDER, demeurant au Hiddenseestrasse 8, 13189 Berlin, Allemagne. Il exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi, les statuts et le procès-verbal l'ayant nommé. Pour avis

D17N066209

«TEMPLEUVE POCHER DISTRIBUTION - TEMPODIS»

Société par actions Simplifiée
au capital de € 749.984
Siège social: 29, rue de Mareequal
59242 TEMPLEUVE
950 382 473 R.C.S LILLE METROPOLE

Aux termes de l'Assemblée Générale du 18/01/2017, les associés ont notamment décidé :

- de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la Société «VDB» et de nommer en remplacement la société «EUROCOM» sise à VALDOIE (90300) 2 rue Auguste Renoir (383 981 586 RCS BELFORT,
- de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société «BBA EXPERTISE» et de nommer en remplacement Monsieur Sylvain FAIVRE, demeurant à BELFORT (90000) 16 avenue Jean Jaurès.

Mention sera faite au RCS de LILLE METROPOLE.

Le Président

D17N066210

SUEZ RV Lille

Société par Actions Simplifiée
au capital de 196 000 €
Siège social : Carrière aux Ciments
59320 HAUBOURDIN
340 158 062 RCS LILLE METROPOLE

Le 20/01/2017, l'Associée Unique a révoqué M. Jean-Marc DESMEDT de ses fonctions de Président, nommé M. Charles COPPIN demeurant 14 rue des Pins 67220 Neubois en qualité de nouveau Président et pris acte de la démission de ce dernier de ses fonctions de Directeur Général Délégué.

Mention en sera faite au RCS de Lille Métropole.

D17N066211

IDILINK

SARL au capital de 40.000 €
Siège social : Rue Sadi Carnot
CS 00001 - 59790 RONCHIN
509 633 715 RCS Lille Métropole

Suivant Décision de l'Associé Unique du 13 janvier 2017 constatant d'une erreur matérielle lors de la Décision du 29 juin 2016 :

- La Société MAZARS, SA, 61 rue Henri Regnault, Tour Exaltis 92400 COURBEVOIE, 784 824 153 RCS NANTERRE a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la Société ACEA,
- M. Loïc WALLAERT domicilié 61 rue Henri Regnault, Tour Exaltis 92400 COURBEVOIE a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Cédric TOULEMONDE. Mentions seront faites au RCS de Lille Métropole.

D17N066212

CESSION DE FONDS

Aux termes d'un acte sous seing privé du 15 décembre 2016, enregistré au Service Impôt Entreprises du Grand Lille Est, le 20 janvier 2017, Bordereau n° 2017/90, Case 16, Ext 3115, **BRAMPTON RENOLD**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.029.000 euros, ZI A rue de la Pointe 59113 Seclin, 775 729 049 R.C.S. LILLE METROPOLE, a cédé à **RENOLD GmbH**, société de droit étranger, Juliusmuhle 37574 Einbeck Allemagne, HRB 130985, un fonds de commerce d'entreposage et de distribution sis et exploité ZI A rue de la Pointe 59113 Seclin, moyennant le prix de 755.817 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 15 décembre 2016. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité et pour la correspondance au fonds vendu.

D17N066213

PREFET DU NORD
Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement – Cellule Energies, Lutte contre les Nuisances, Paysages
Tél. 03.28.03.84.58

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de SOLESMES projet dit « le Parc éolien le Grand Arbre »

La Société Parc éolien le Grand Arbre située 12 rue de la Fontaine 59121 PROUVY a déposé une demande d''autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien de 8 aérogénérateurs, projet dit « le Grand Arbre » sur la commune de SOLESMES.

Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous la rubrique:

2980-1 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50m.

Caractéristiques de l'installation : 8 aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure à 50 m (75 m) d'une puissance unitaire de 2,85 MW, et de 2 postes de livraisons.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de SOLESMES du lundi 30 janvier 2017 au mercredi 1er mars 2017 inclus.

Durant cette période, un exemplaire du dossier accompagné d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public en mairie de SOLESMES où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie concernée.

Le périmètre de cette enquête concerne les communes de : SOLESMES / BRUASTRE / NEUVILLY / BEAURAIN / SAINT-PYTHON / VIESLY / FOREST-EN-CAMBRESIS / CROIX-CALUYAU / VENDEGIES-AU-BOIS / VERTAIN / ROMERIES / NEUVILLEEN-AVESNOIS / HAUSSY / SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS / QUIEVY / BETHENCOURT / BEAUMONT-EN-CAMBRESIS / INCHY / TROISVILLES / LE-CATEAU-CAMBRESIS / POMMEREUIL / BOUSIES / POIX-DUNORD / SALESCHES / ESCARMAIN / SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI / ORS / MONTAY / BEAUDIGNIES / SAINT-AUBERT.

Monsieur Serge GERARD, commissaire enquêteur, directeur d'école retraité, et Monsieur Hubert DERIEUX géomètre expert retraité, commissaire enquêteur suppléant se tiendront à la disposition du public en mairie de SOLESMES aux dates et heures suivantes :

Dates	Horaires
Lundi 30 janvier 2017	09h00 à 12h00
Samedi 11 février 2017	09h00 à 12h00
Vendredi 17 février 2017	09h00 à 12h00
Jeudi 23 février 2017	14h00 à 17h00
Mercredi 1er mars 2017	14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairie de SOLESMES.

Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête au commissaire-enquêteur, ou à défaut son suppléant, en mairie de SOLESMES 59730 place Jean Jaurès, désignée siège d'enquête.

Des éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante : www.nord.gouv.fr – rubriques Publications/Environnement/Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Toute information peut être demandée auprès du Chef de Projet : «Société Parc éolien le Grand Arbre» Mr Régis HUBAU (03 27 21 99 22 ou 06 71 15 38 30).

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairies de SOLESMES et à la direction départementale des territoires et de la mer du Nord (62, boulevard de Belfort à Lille).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation préfectorale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

D17N066215

Par acte SSP du 23/01/2017 il a été constitué une SCI dénommée :

LES AMIRAD

Siège social: 45 rue de Lugau 62430 SALLAUMINES Capital: 100 euros Objet : Acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers Gérant: M. BOUHYA Jamal 45 rue de Lugau 62430 SALLAUMINES Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de ARRAS.

D17N066206

MARCHAL-IT

SARL à associé unique au capital de 500 euros, siège social 12 rue du Quesnoy, 59530 RUESNES, 802 711 267 RCS Valenciennes. D'une décision de l'associé unique du 01/01/2017, il résulte que le siège social est transféré au 20 façade de l'esplanade, 59000 LILLE, au 01/01/2017. Gérant : MARCHAL Julien, 20 façade de l'esplanade, 59000 LILLE. Modification des statuts en conséquence. La société qui est immatriculée au RCS de VALENCIENNES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de LILLE-METROPOLE.

D17N066203

Des décisions du 30/09/2016 de la société

TOP MAILING

SARL au capital de 4 000 euros, dont le siège est situé à LOOS (Nord), 261 Boulevard de la République et immatriculée 751 730 490 RCS LILLE METROPOLE. Il résulte que l'associée unique a : A 10H00, décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2016 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires et légales. A été nommée comme liquidatrice Madame Claudine PIERQUIN, demeurant à LOOS (Nord), 261 Boulevard de la République, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de LILLE METROPOLE. A 16H00, approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus à la liquidatrice et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation au 30/09/2016. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de LILLE METROPOLE. Pour avis, la liquidatrice

D17N066204

Le Syndicat Agricole est habilité à faire paraître les annonces légales dans les départements du Nord et du Pas de Calais

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/01/2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ODEPO 2 - Objet social : Le négoce, sous toutes ses formes, de produits alimentaires et non alimentaires en gros et demi-gros; L'édition de service de communication en ligne permettant la mise en relation d'acheteurs et de vendeurs et la réalisation de transactions, d'opérations de vente et de revente de tout type de produit et objet mobilier. Siège social : 203/273 Rue de la Voyette, 59273 Fretin. Capital : 5000 euros. Durée : 99 ans. Président : M. LENOIR Samuel Thierry, demeurant 15 Chemin Crampon, 7762, PLOEGSTEERT, BELGIQUE. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Lille-Métropole.

D17N066207

COMMUNE D'ALLENNES-LES-MARAIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CESSION DU CHEMIN RURAL N°11

Par arrêté municipal du 8 décembre 2016 référencé [ARR COM] (ENQUETE PUBLIQUE) n° 879-1216

Le Maire d'Allennes-les-Marais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de cession du chemin rural n°11 dit « Chemin du Petit Marais » sis prolongement de la rue Marcel Dubar.

A cet effet, Monsieur Georges ROOS, Conseil d'entreprise indépendant, retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie d'Allennes-les-Marais du 31 janvier 2017 au 14 février 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie aux dates et heures suivantes :

- Mardi 31 janvier 2017 de 9 h à 12 h ;
- Samedi 4 février 2017 de 9 h à 12 h ;
- Mardi 14 février 2017 de 14 h à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de cession du chemin rural n°11 pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

MAIRIE D'ALLENNES-LES-MARAIS
26 RUE FRANCHE
59251 ALLENNES-LES-MARAIS

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en Mairie à l'issue de l'enquête.

D17N066214

CAMBRAI

HUISSIERS DE JUSTICE

Eric PLICHON - Aurore PLICHON

PROCES VERBAL DE CONSTAT

DOSSIER : SARL PARC EOLIEN LE GRAND ARBRE du 13 Janvier 2017

Commune de SOLESMES

Etude compétente dans tout le département du NORD

PREMIÈRE EXPÉDITION

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT, LE TREIZE JANVIER vers 16 heures 30.

A la demande de :

La Société à Responsabilité Limitée « **PARC EOLIEN LE GRAND ARBRE** » ayant son siège à **59121 PROUVY, 12 rue de la Fontaine**, représentée par la **Société ESCOFI** ayant son siège à **59121 PROUVY, 12 rue de la Fontaine.**

Lesdites sociétés agissant poursuites et diligences de leur représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Je, **Éric PLICHON**, Huissier de Justice, Membre de la S.C.P. « **Éric PLICHON - Aurore PLICHON** », Huissiers de Justice Associés, près le Tribunal de Grande Instance de CAMBRAI, ayant siège à **59400 CAMBRAI, 19, Rue de la Porte Notre Dame**, et ses bureaux annexes à CAUDRY, 8, Rue de la République, et SOLESMES, 8, Avenue Pasteur, soussigné,

S.C.P.
Eric PLICHON
Aurore PLICHON
Huissiers de Justice Associés
- Siège CAMBRAI -
19, rue de la Porte Notre-Dame
Tél. 03 27 82 32 32
- Bureaux annexes -
CAUDRY - 8, rue de la République
Tél. 03 27 85 25 58
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur
Tél. 03 27 79 31 95
www.huissier-cambrai.fr

Me suis transporté **Commune de SOLESMES**, Monsieur Régis HUBAU, représentant la Société ESCOFI, m'ayant déclaré préalablement :

« *La SARL PARC EOLIEN LE GRAND ARBRE, a déposé une demande d'autorisation en vue d'exploiter un parc éolien de huit aérogénérateurs sur la commune de SOLESMES.*

« Ce projet fait l'objet d'un avis d'enquête publique.

« Ledit avis d'enquête publique a été apposé d'une part en Mairie et d'autre part à proximité des sites concernés.

« Nous vous demandons de constat cet affichage. »

DOCUMENTS PREPARATOIRES

Préalablement à mes opérations, Monsieur HUBAU m'avait transmis :

- Un exemplaire de l'avis d'enquête publique.
- Un plan où figure l'implantation des panneaux.

Sur ce plan, les panneaux sont référencés de 1 à 6.

COMPOSITION DES PANNEAUX

Les panneaux dont s'agit sont en bois aggloméré et l'avis d'enquête publique y a été agrafé, sous protection plastique transparente.

Les panneaux de bois sont fixés sur des poteaux métalliques, eux-mêmes fichés solidement en terre.

Les avis présentent une largeur de 42 centimètres sur une hauteur de 60 centimètres.

Ils sont à inscriptions noires sur un fond jaune fluorescent.

IMPLANTATION DES PANNEAUX

Je me suis rendu sur les six sites dont s'agit.

J'ai constaté qu'à chaque reprise, un panneau du type ci-dessus décrit était implanté sur l'accotement de la route, tourné vers la voie publique.

Chacun des panneaux est parfaitement visible et lisible ; les panneaux se trouvent en parfait état général.

Les panneaux sont toujours implantés le long de la voie publique et tournés vers celle-ci.

S.C.P.
Eric PLICHON
Aurore PLICHON
Huissiers de Justice Associés
- Siège CAMBRAI -
19, rue de la Porte Notre-Dame
Tél. 03 27 82 32 32
- Bureaux annexes -
CAUDRY - 8, rue de la République
Tél. 03 27 85 25 58
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur
Tél. 03 27 79 31 95
www.huissier-cambrai.fr

Le panneau référencé n°1 sur le plan est situé à la sortie de la Commune de SOLESMES, le long du chemin départemental 43 ; il est implanté sur la droite, en sortant du village. **(Photo 1)**

Le panneau référencé n°2 est implanté sur la même route, à l'entrée du Hameau d'OVILLERS, juste avant le cimetière et toujours sur le côté droit. **(Photo 2)**

Le panneau référencé n°3 est situé sur le chemin menant d'OVILLERS au Hameau d'AMERVAL ; il est situé sur la droite de la route, immédiatement après les dernières maisons du Hameau d'OVILLERS. **(Photo 3)**

Le panneau référencé n°4 est implanté sur l'accotement du carrefour à la sortie d'AMERVAL, à l'endroit où la voie croise la route menant de NEUVILLY à FOREST. **(Photo 4)**

Le panneau référencé n°5 est implanté à la sortie du village de NEUVILLY vers SOLESMES, sur le côté droit et juste après le cimetière. **(Photo 5)**

Le panneau référencé n°6 est implanté à l'entrée du village de SOLESMES sur la même route ; il est situé sur l'accotement herbeux à droite, avant l'immeuble portant le n° 193. **(Photo 6)**

CONSTATATIONS EN MAIRIE

Je me suis également transporté en Mairie de SOLESMES.

J'ai constaté que l'avis d'enquête publique tel qu'il est annexé au présent procès-verbal de constat est apposé dans le panneau municipal disposé à l'entrée de la mairie, à l'extérieur du bâtiment. **(Photo 7)**

ANNEXES

Le schéma de repérage des panneaux et un exemplaire de l'avis d'enquête publique sont annexés au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

COUT	
PV	350.00 €
SCT	7.67 €
TVA	71.53 €
ENR	14.89 €
	444.09 €

S.C.P.
Eric PLICHON
Aurore PLICHON
Huissiers de Justice Associés
- Siège CAMBRAI -
10, rue de la Porte Notre-Dame
Tél. 03 27 82 32 32
- Bureaux annexes -
AUDRY - 8, rue de la République
Tél. 03 27 85 25 58
SOLESMES - 8, Avenue Pasteur
Tél. 03 27 79 31 05
www.huissier-cambrai.fr

PHOTO 1

PHOTO 2

PHOTO 3

PHOTO 4.

PHOTO 5

PHOTO 6.

PHOTO 7

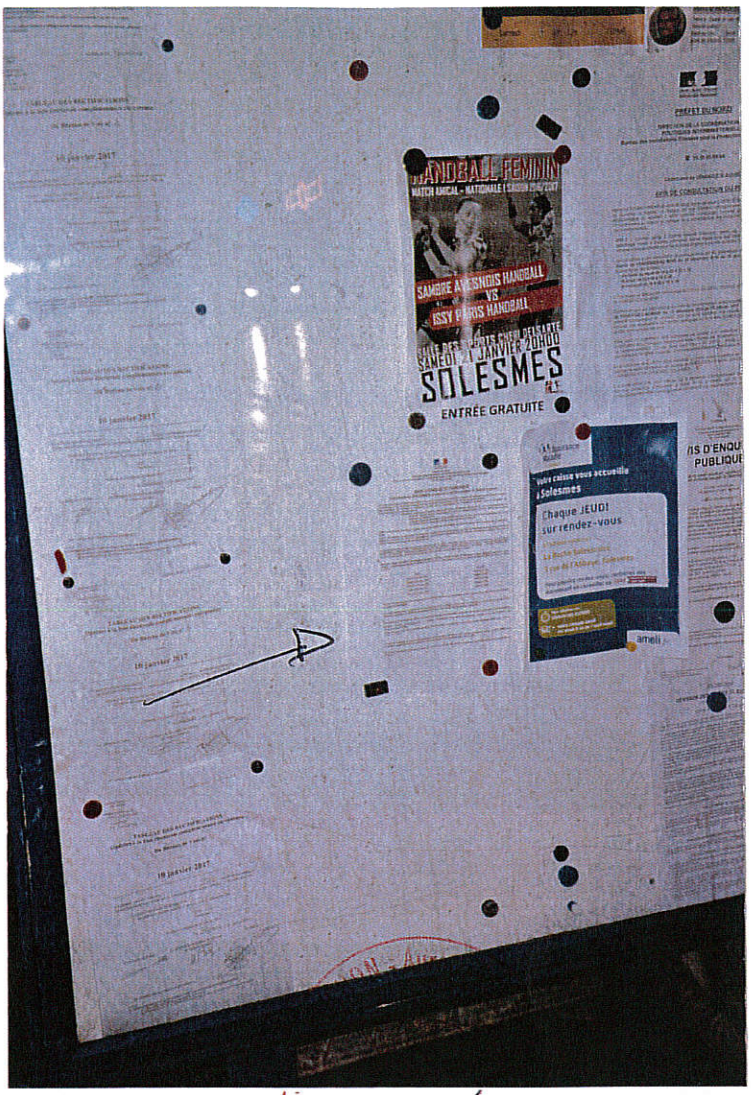
HANDBALL FEMININ
SAMBRE AVESNOIS HANDBALL
VS
ISSY PARIS HANDBALL
SAMEDI 7 JANVIER 20H00
SOLESMES
ENTRÉE GRATUITE
Votre caisse vous accueille à Solesmes
Chaque JEUDI
sur rendez-vous
ameli

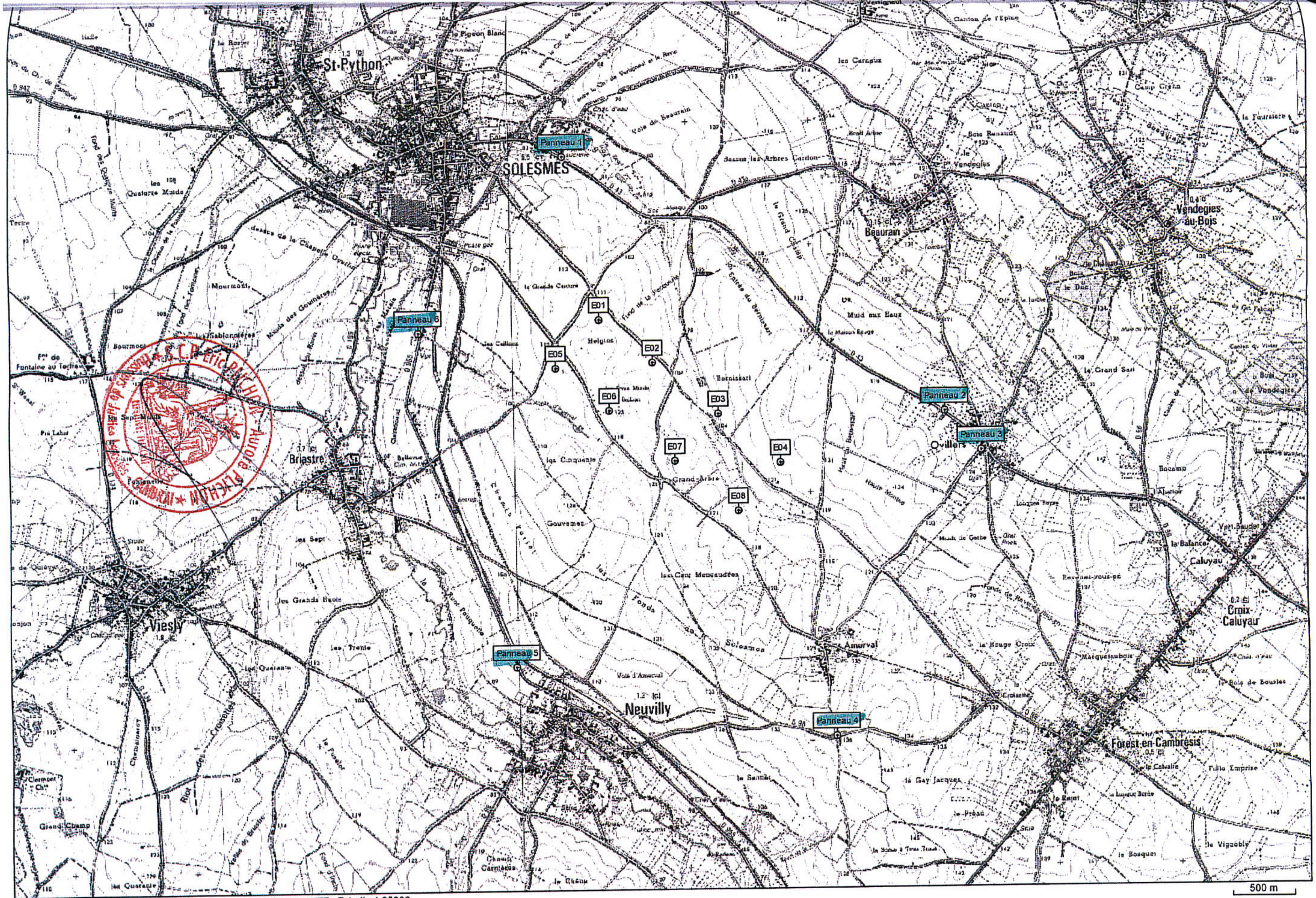

CartoExploreur 3D - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:25000

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

PREFET DU NORD
Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement – Cellule Energies, Lutte contre les Nuisances, Paysages
Tél. 03.28.03.84.58

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de SOLESMES projet dit « le Grand Arbre»

La Société SARL **Parc Eolien Le Grand Arbre** située 12 rue de la fontaine à 59121 PROUVY a déposé une demande d''autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien de 8 aérogénérateurs, projet dit **« Le grand arbre »** sur la commune de **SOLESMES.**
Cette installation est soumise à autorisation au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous la rubrique:

2980-1 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50m.
Caractéristiques de l'installation: 8 aérogénérateurs dont le mât a une hauteur supérieure à 50 m (75,00 m) et d'une puissance unitaire de 2,85 MW, 2 postes de livraisons et des ouvrages de transport de l'électricité associés.

Cette demande sera soumise à enquête publique en **mairie de SOLESMES du lundi 30 janvier 2017 au mercredi 1 mars 2017 inclus.**
Durant cette période, un exemplaire du dossier accompagné d'une étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public en mairies de SOLESMES où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture des mairies concernées.

Le périmètre de cette enquête concerne les communes de : **SOLESMES (AMERVAL ET OVILLIERS), BRIASTRE, NEUVILLY, BEAURAIN, SAINT-PYTHON, VIESLY, FOREST-EN-CAMBRESIS, CROIX-CALUYAU, VENDEGIES-AU-BOIS, VERTAIN, ROMERIES, NEUVILLE-EN-AVESNOIS, HAUSSY, SAINT-VAAST-EN-CAMBRESIS, QUIEVY, BETHENCOURT, BEAUMONT-EN-CAMBRESIS, INCHY, TROISVILLES, LE-CATEAU-CAMBRESIS, POMMEREUIL, BOUSIES, POIX-DU-NORD, SALESCHES, ESCARMAIN, SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI, ORS, MONTAY, BEAUDIGNIES, SAINT-AUBERT.**

Monsieur Serge GERARD, commissaire-enquêteur, Directeur d'école, retraité ou **Monsieur Hubert DERIEUX, commissaire-enquêteur suppléant**, géomètre expert, retraité, se tiendra à la disposition du public en mairie de **SOLESMES.**

communes	date	horaires
SOLESMES	Lundi 30 janvier 2017	09h00 à 12h00
SOLESMES	Samedi 11 février 2017	09h00 à 12h00
SOLESMES	Vendredi 17 février 2017	09h00 à 12h00
SOLESMES	Jeudi 23 février 2017	14h00 à 17h00
SOLESMES	Mercredi 1 mars 2017	14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être consignées sur le registre d'enquête tenu à sa disposition en mairie de **SOLESMES.**

Les observations peuvent également être adressées par écrit, pendant toute la durée de l'enquête au commissaire-enquêteur, ou à défaut son suppléant, en **mairie de SOLESMES, Place Jean Jaurès – BP 19 - 59730 SOLESMES**, désignée siège d'enquête.

Des éléments d'information relatifs à cette enquête sont également disponibles sur le site internet de la préfecture du Nord à l'adresse suivante :www.nord.gouv.fr – rubriques Publications/Environnement/Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
Toute information peut être demandée auprès du Chef de Projet Régis HUBAU : Société **Parc éolien le grand arbre** située 12 rue de la fontaine, 59121 PROUVY - tél : 03 27 21 99 22 ou le 06 71 15 38 30.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairies de **SOLESMES** et à la Direction départementale des territoires et de la mer du Nord (62, boulevard de Belfort à Lille).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation préfectorale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

S.C.P. Eric PLICHON - Aurore PLICHON ★ Huissiers de Justice Associés ★ CAMBRAI

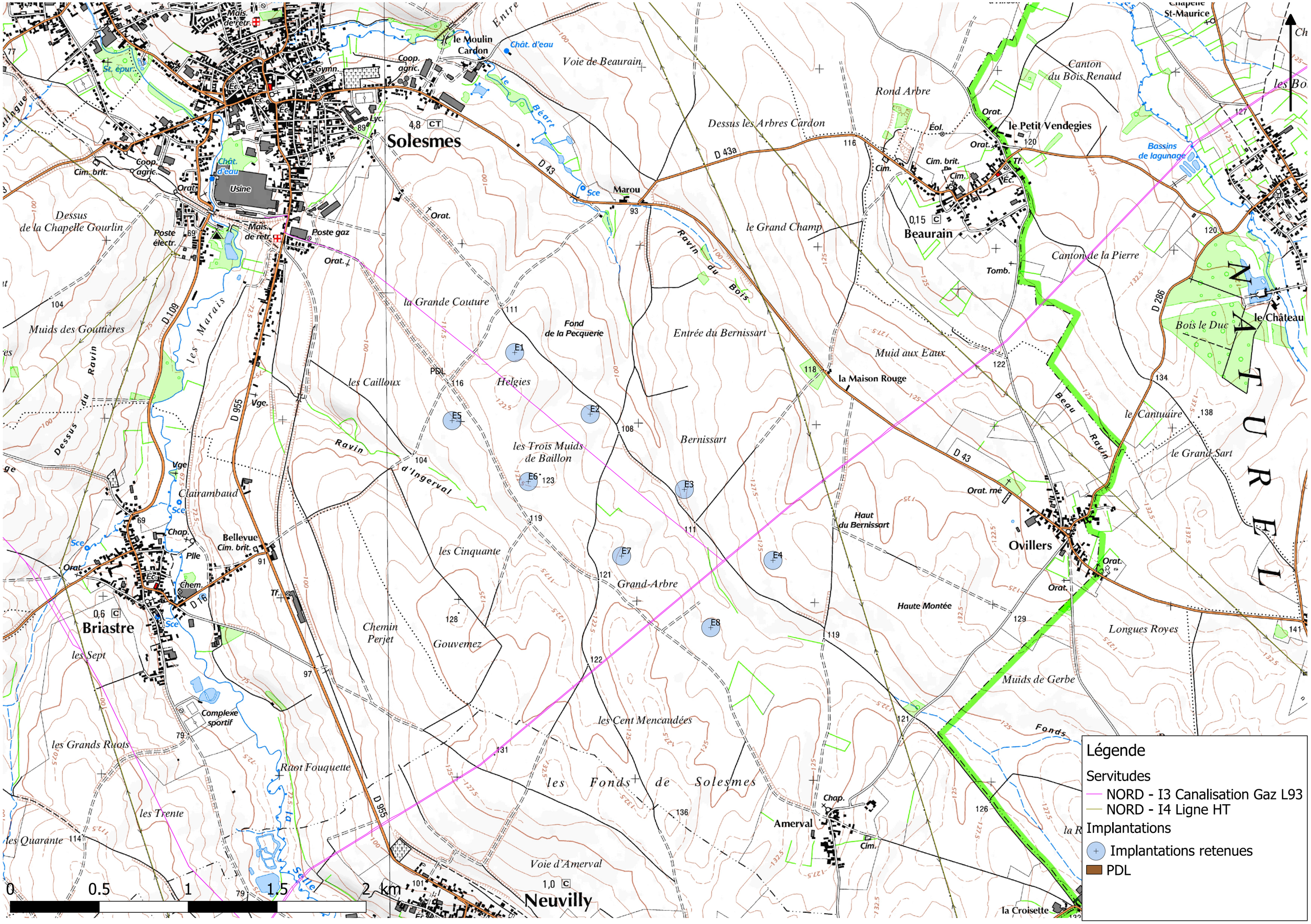
Légende
Servitudes
NORD - I3 Canalisation Gaz L93
NORD - I4 Ligne HT
Implantations
Implantations retenues
PDL
0
0.5
1
1.5
2 km
Solesmes
Marou
Beaurain
Ovillers
Briastre
Neuvilly
Amerval
le Moulin Cardon
Voie de Beaurain
Dessus les Arbres Cardon
Rond Arbre
Canton du Bois Renaud
le Petit Vendegies
Bassins de lagunage
Canton de la Pierre
le Grand Champ
Entrée du Bernissart
Muid aux Eaux
la Maison Rouge
Bois le Duc
le Château
le Cantuaire
le Grand Sart
Haut du Bernissart
Haute Montée
Longues Royes
Muids de Gerbe
Bernissart
Grand-Arbre
Helgies
les Cailloux
la Grande Couture
Fond de la Pecquerie
les Trois Muids de Baillon
les Cinquante
Chemin Perjet
Gouvemez
les Cent Mencaudées
les Fonds de Solesmes
Voie d'Amerval
Muids des Gouttières
Dessus de la Chapelle Gourlin
Clairambaud
Bellevue
les Sept
les Grands Ruots
Ruot Fouquette
les Trente
les Quarante
Complexe sportif
Usine
Poste électr.
Poste gaz
Mais. de retr.
Chât. d'eau
Coop. agric.
Gymn.
St. épur.
Cim. brit.
Orat.
Éol.
Tf.
Tomb.
Orat. rné
Chap.
Plle
Chem.
Vge.
Sce
Lyc.
Ravin du Bois
Ravin d'Ingerval
Beau Ravin
Fonds
Ravin
les Marais
Dessus du Ravin
D 43
D 43a
D 109
D 955
D 16
D 286
E1
E2
E3
E4
E5
E6
E7
E8
PDL
Chapelle St-Maurice
Ch
NATUREL